

AIDE ET SOINS A DOMICILE MAGAZINE

Revue spécialisée d'Aide et soins à domicile Suisse 5/2020 | Octobre/Novembre



Pour vous – chez vous

AIDE ET SOINS
A DOMICILE

Suisse

25
ANS

DOSSIER «25 ans de l'association faitière»

**Edition spéciale à l'occasion
des 25 ans d'Aide et
soins à domicile Suisse**

«Promotion de la santé: privilégier l'estime au contrôle»

Pour que la gestion de la santé en entreprise (GSE) porte ses fruits, un employeur doit communiquer avec ses collaborateurs et collaboratrices en faisant preuve de franchise et de transparence. L'exemple de Puntreis, dans le magnifique canton des Grisons, montre la voie.



Diego Deplazes, gérant du centre de santé Puntreis, a introduit la GSE dans son entreprise, avec le soutien de Visana.

Pour le personnel soignant aussi, un environnement professionnel favorable à la santé est primordial. Diego Deplazes, gérant du centre de soins Puntreis situé à Disentis/ Mustér, dans les Grisons, en est convaincu. «La charge physique et psychique ne doit pas être sous-estimée», explique-t-il. Les absences représentent une charge supplémentaire pour les membres restants de l'équipe et le personnel qualifié est devenu une denrée rare dans le secteur de la santé. «C'est pourquoi nous souhaitons être un employeur attractant.»

Trois mesures pour atteindre l'objectif

Pour atteindre cet objectif, Diego Deplazes a eu recours à Visana en tant que partenaire externe pour la GSE, en accord avec les membres du conseil d'administration. Trois mesures ont été mises en oeuvre: des entretiens de reprise du travail systématiques, un contact régulier pendant les absences ainsi que des certificats de maladie détaillés.

«Nos collaborateurs et collaboratrices doivent sentir que nous nous intéressons à eux», souligne Diego Deplazes. Il est judicieux de privilégier l'estime au contrôle. C'est pourquoi Puntreis garde désormais un contact permanent avec les collègues malades et évalue après leur retour si l'absence était liée au travail. De plus, il est toujours communiqué avec transparence quelles sont les conséquences d'une absence pour l'équipe et pourquoi la charge est déjà fortement réduite lorsque le collaborateur ou la collaboratrice concerné/e vient travailler ne serait-ce que deux heures. «Cela favorise l'esprit d'équipe», ajoute Diego Deplazes.

Le certificat médical, un outil précieux

Globalement, Puntreis jouit d'une excellente image auprès du personnel. «Nous avons constamment des cas dans lesquels des collaborateurs et collaboratrices aimeraient travailler, mais ne peuvent pas, puisqu'ils sont en incapacité de travail à 100%.» Grâce aux certificats médicaux détaillés facultatifs, c'est toutefois devenu possible, en accord avec le médecin.

L'exemple de Puntreis montre que la franchise et la transparence portent leurs fruits pour l'introduction d'une GSE. Manifester de l'intérêt et de la compréhension aide à lutter contre le stress professionnel et à accroître la motivation. Diego Deplazes envisage-t-il donc bientôt d'introduire des mesures de promotion de la santé supplémentaires? «Ce n'est pas prévu à l'heure actuelle. Mais si des collaborateurs ou collaboratrices souhaitent me faire part de leurs idées, je serais volontiers prêt à les écouter.» Car la promotion de la santé ne devrait pas être uniquement «prescrite» par l'entreprise.

GSE – le succès, de manière systématique

La gestion de la santé en entreprise (GSE) est plus que de la prévention. C'est l'expression du véritable intérêt porté à la santé physique et psychique des collaboratrices et collaborateurs. Visana vous conseille pour une mise en oeuvre systématique, avec des présentations, des séminaires, de la prévention en matière d'accidents ou des outils de calcul. visana.ch/gse

Puntreis Center da sanadad SA

Le centre de soins Puntreis situé à Disentis/ Mustér, dans les Grisons, dispose de 55 places de soins, avec une unité pour les personnes atteintes de démence. Les patientes et patients y bénéficient d'un suivi et de soins adaptés à leurs besoins spécifiques. Puntreis emploie environ 90 collaborateurs et collaboratrices, dont onze apprentis/es et étudiants/es; le restaurant interne constitue un point de rendez-vous très apprécié des résidents/es et des visiteurs/euses.

Félicitations!



Aide et soins à domicile (ASD) Suisse fête ses 25 ans cette année. A cette occasion, je tiens à féliciter tous les anciens et actuels collaborateurs de la Direction et du Comité d'ASD Suisse qui ont œuvré ou œuvrent encore sans relâche pour les intérêts d'ASD au niveau national. Je tiens également à féliciter les milliers de collaborateurs des associations cantonales et des organi-

sations de base qui, par leur travail professionnel et engagé, font d'ASD le prestataire de services populaire et reconnu tel qu'il est aujourd'hui. Ce que les quelque 40 000 collaborateurs d'ASD manifestent au quotidien en termes d'humanité, de soins et de soutien et dans des circonstances extraordinaires est remarquable. Bravo et merci! L'année en cours sous le signe du coronavirus a une fois de plus confirmé la nécessité d'Aide et soins à domicile pour le fonctionnement de l'ensemble du système de santé. Aujourd'hui, Aide et soins à domicile y joue un rôle extrêmement important. Les soins et le soutien à domicile deviendront encore plus importants et nécessaires à l'avenir: parce qu'il y a de plus en plus de personnes âgées et de personnes nécessitant des soins et parce que le principe «des soins ambulatoires avant les soins stationnaires» est davantage mis en pratique.

Dans cette édition spéciale anniversaire du «Magazine ASD», huit personnes racontent comment elles ont contribué au développement d'ASD Suisse au cours des 25 dernières années et expliquent ce qu'elles souhaitent à l'association faitière pour l'avenir. Outre l'histoire de la création d'ASD Suisse qui est mise en lumière, la parole est également donnée aux collaborateurs fidèles à ASD depuis un quart de siècle.

Je vous souhaite une lecture aussi agréable qu'instructive.

Thomas Heiniger, Président d'ASD Suisse

DOSSIER «25 ans de l'association faitière»

- 5 Mot de bienvenue du Conseiller fédéral Alain Berset
- 6 L'histoire de la fondation d'Aide et soins à domicile Suisse
- 11 Comment le logo de l'association est né
- 12 Les principaux événements en 25 ans
- 18 Huit figures qui ont marqué l'association
- 29 Le Comité en image
- 30 Portrait de la Direction
- 32 Fidèles à Aide et soins à domicile depuis 25 ans

- 39 La dernière

Couverture: Aide et soins à domicile Suisse fête ses 25 ans.
Illustration: Pomcanys



Intuitive, pratique, gratuite.

L'application du Magazine ASD et ses nouvelles fonctionnalités pour smartphones et tablettes.



S'informer et partager:
facebook.com/SpitexMagazin

Détresse respiratoire, toux et expectorations régulières? Il pourrait s'agir de la BPCO.

La BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) est une maladie chronique des poumons qui évolue lentement.

Voici les causes de BPCO les plus fréquentes:



Tabagisme



Pollution atmosphérique



Bronchite chronique



Emphysème pulmonaire

Toux le matin?

Manque de souffle au quotidien?

Expectorations?



Si oui, faites le test de risque de BPCO de la
Ligue pulmonaire!

www.ligepulmonaire.ch/testonline



LIGUE PULMONAIRE
Du souffle pour la vie



**célébrer les événements
dignes de ce nom**

Toutes nos félicitations à l'Aide et soins à domicile (ASD)
pour son 25^e anniversaire.

votre banque en toute simplicité

valiant

«L'aide et les soins à domicile sont une ressource indispensable pour notre pays»

L'espérance de vie dans notre pays augmente. De plus en plus de personnes atteignent un âge toujours plus avancé. C'est bien sûr réjouissant, mais cela représente aussi un immense défi. Le nombre d'années en bonne santé s'accroît, mais celui des années marquées par une ou plusieurs maladies aussi. Les personnes qui ont besoin de soins vivent plus longtemps chez elles. Elles entrent plus tard dans un home ou un EMS. Et le temps qu'elles y passent a tendance à se raccourcir.

C'est la raison pour laquelle les services d'aide et de soins à domicile, ainsi que leurs collaboratrices et collaborateurs, sont toujours plus importants. Les chiffres actuels reflètent cette tendance: de 2012 à 2018, l'effectif en personnel infirmier est passé de 125 000 à presque 147 000 personnes, dont un tiers travaillent dans les soins à domicile.

L'accompagnement assuré par les proches aidants va à l'avenir également gagner en importance, en raison notamment de l'augmentation des coûts dans le domaine de la santé. Or ces proches ont besoin de soutien. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur un réseau de soins professionnel, mais également bénéficier de meilleures conditions pour concilier activité professionnelle et tâches d'assistance.

La lutte contre la pandémie actuelle montre à quel point un personnel bien formé et des services d'aide et de soins à domicile efficaces sont essentiels. A cet égard, l'interaction entre les professionnels sur le terrain et l'association est capitale. En tant qu'organisation faîtière regroupant plus de 400 membres dans toute la Suisse, l'association Aide et soins à domicile Suisse a montré qu'elle était capable de relever des défis difficiles. Nous pouvons compter sur notre excellent système de santé, même dans des situations extraordinaires.

Le Conseil fédéral est conscient du rôle central des soins de longue durée. Dans sa stratégie Santé2030, il s'est fixé pour objectif de renforcer l'attractivité de ce métier et de prolonger la durée de pratique dans la profession. Car, compte tenu de l'évolution démographique, il faudra à l'avenir davantage de personnel de santé dans les soins de longue durée.



«L'association Aide et soins à domicile Suisse a montré qu'elle était capable de relever des défis difficiles.»

Alain Berset Photo: Keystone/Gaëtan Bally

Chères collaboratrices et chers collaborateurs de l'aide et des soins à domicile, vous vous engagez inlassablement pour la santé de la population. Vous faites un travail remarquable, en dépit des conditions difficiles et de la pression financière. Je tiens à vous exprimer mes vifs remerciements et tout mon respect. L'aide et les soins à domicile sont une ressource indispensable pour notre pays.

Bon anniversaire à votre organisation faîtière!

Alain Berset, Conseiller fédéral

Un long chemin vers l'association nationale

Cet article met en lumière les raisons de la fondation de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile – ainsi s'appelait l'organisation faîtière à l'époque –, les objets sur lesquels elle a travaillé au cours de sa première année d'existence, la signification de son logo et bien d'autres sujets passionnants.

Le jeudi 1^{er} décembre 1994, à 14 h 30 précises, plus de 70 personnes se réunissent au Restaurant Sternen à Muri, près de Berne. Parmi eux se trouvent des représentants des 21 associations cantonales d'aide et de soins à domicile de l'époque, les membres du comité d'honneur de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC) et de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) ainsi que François Huber en tant que représentant de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la présidente de la Conférence des écoles d'aides familiales Erika Hostettler et deux interprètes qui traduisent les discussions et délibérations en français ou en allemand. Au cours des 105 minutes qui suivent, les personnes présentes ayant le droit de vote écrivent un morceau de l'histoire suisse de la santé: ils dissolvent les deux associations FSSC et ASOAF et décident de la fondation de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD). Exactement un mois plus tard, le 1^{er} janvier 1995, l'association nationale d'Aide et de soins à domicile à but non lucratif débute officiellement son activité. Un acteur important dans le système de santé suisse est né. A partir de cette date, les soins infirmiers prodigués dans le secteur ambulatoire, en dehors de l'hôpital, et l'aide à domicile parlent d'une seule voix.

Eva Segmüller, première présidente centrale

L'Assemblée constitutive à Muri se déroule rapidement. Les personnes habilitées à voter se consacrent d'abord aux formalités: l'élection d'un président du jour et des scrutateurs, le décompte des voix, l'approbation de l'ordre du jour. Puis elles passent au contenu. Tout d'abord, elles décident des cotisations de membre. La proposition est de 1000 francs par association cantonale et de 0,0175 centimes par habitant, ce qui est approuvé à l'unanimité. Le budget de la nouvelle association donne lieu à plus de discussions: les prestations sociales de 100 000 francs, correspondant à

25 % de la masse salariale, semblent trop élevées pour certains. Le budget n'est donc pas approuvé qu'à la condition que les prestations sociales et les coûts de formation continue soient indiqués de manière transparente. Le point suivant à l'ordre du jour porte sur les élections. Tout d'abord, la conseillère nationale Eva Segmüller (PDC, St-Gall), est élue présidente de la nouvelle association. Au sujet du vote sur la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), qui aura lieu à peine trois jours plus tard, Eva Segmüller n'a pas voulu présenter à l'Assemblée constitutive «un programme d'activités terminé», comme on peut le lire dans le procès-verbal. Puis, les dix autres membres du Comité central de l'ASSASD ainsi que l'organe de contrôle sont élus.

Avant que les participants à l'Assemblée constitutive ne sortent dans le crépuscule brumeux, il y a encore des félicitations, des remerciements et quelques déclarations portant sur l'avenir. Erika Hostettler, par exemple, se prononce en faveur d'un profil professionnel attrayant, d'une formation de base et de formations en cours d'emploi. Le représentant de l'OFAS François Huber souhaite que la nouvelle association soit un partenaire national fort qui marquera le secteur de l'Aide et soins à domicile. Beatrice Mazenauer, qui sera la première secrétaire centrale de l'ASSASD, confirme que l'association est là pour défendre ses membres et que leur consultation et la représentation de leurs intérêts seront ses priorités.

«C'était comme une votation populaire»

Des années de préparation ont été nécessaires pour que ce moment historique, la création de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, puisse avoir lieu à Muri BE. Les comités de la FSSC et de l'ASOAF avaient constitué un groupe chargé de préparer la fusion sous la direction de l'avocat Peter Schwarz. Le Thurgovien Hermann Studer, alors président de la FSSC, se souvient d'une période de tra-

vail intense: «Les représentants des deux associations ont dû apprendre à mieux se connaître. Il y a eu de nombreux voyages à Berne, où nous avons discuté en détail au sein de nombreux groupes de travail de la façon dont il fallait procéder.»

La Saint-Galloise Eva Segmüller est certainement l'une des personnes à s'être engagée avec le plus de détermination pour promouvoir une association nationale d'aide et de soins à domicile. De 1987 à 1992, elle a présidé le Parti démocrate-chrétien (PDC) suisse, faisant d'elle la première femme en Suisse à la tête d'un parti représenté au Conseil fédéral. Elle siège au Conseil national depuis 1979, où elle s'engage pour la politique de la santé. Elle comprend rapidement que l'Aide et soins à domicile a sa place sur la scène nationale. «D'une part, la prise en charge ambulatoire était d'une grande importance, d'autant plus qu'elle peut potentiellement toucher tout le monde à un moment donné. D'autre part, elle était organisée au niveau régional, voire local, de sorte qu'elle ne pouvait pas faire entendre sa voix en matière de politique de santé. En conséquence, ses prestations n'étaient pas couvertes par l'assurance-maladie. Seule une association nationale serait utile, car elle pourrait représenter les intérêts de l'ensemble des soins ambulatoires en dehors de l'hôpital», explique aujourd'hui Eva Segmüller, qui mène une vie paisible à Uster, dans le canton de Zurich.

Cette politicienne a fait campagne avec une énorme énergie dans tout le pays pour défendre ses convictions et ses intentions. Elle s'est rendue dans d'innombrables villages et associations afin de rallier à sa cause la base – les infirmières communales et les aides familiales. «C'était comme une votation populaire: il fallait vendre son projet», se souvient Eva Segmüller. Le fait que les négociations aient pris beaucoup de temps s'explique par l'histoire des deux organisations impliquées. Toutes deux peuvent se prévaloir d'un long passé dans la prise en charge ambulatoire de personnes nécessitant de l'aide et des soins en dehors de l'hôpital, chacune s'étant consacrée à des activités différentes, développant ainsi une compréhension distincte et spécifique de leur profession.

Pénurie de personnel après la Seconde Guerre mondiale

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les soins infirmiers étaient en grande partie prodigués par des religieuses appartenant à différents ordres religieux. Le rapport annuel de 1942 de la Société d'utilité publique de Wipkingen (une association de quartier à Zurich), par exemple, indique:

«Comme chaque année, l'année 1942 a apporté à nos deux infirmières Sœur Marie Gasser (Maison des diaconesses de Neumünster, Zurich) et Sœur Anna Gehringer (Sanatorium St. Anna, Lucerne) une somme de travail impressionnante (...). Les deux infirmières-visiteuses ont pris en charge 572 patients; elles ont effectué un total de 17 876 visites et ont fait 35 gardes de nuit. (...) Les deux religieuses ont accompli leur énorme charge de travail tout au long de l'année sans problème de santé particulier. (...) Il convient surtout de reconnaître avec quelle vivacité et quelle fraîcheur Sœur Marie Gasser a pu exercer ses fonctions malgré ses 65 ans.»

La période après la fin de la guerre connaît la plus grande pénurie de personnel dans l'histoire des soins infirmiers en Suisse. Les raisons en sont multiples: les bas salaires et les mauvaises conditions de travail ont rendu la profession d'infirmière impopulaire. En outre, les femmes ont désormais d'autres options de carrière, comme secrétaire ou téléphoniste. Les Maisons de diaconesses réformées et les ordres religieux catholiques souffrent également d'un manque de relève. Dans le même temps, de nombreux nouveaux hôpitaux se construisent qui ont besoin de personnel infirmier. Cette situation conduit à une véritable «pénurie d'infirmières», comme l'explique l'historienne Sabine Braunschweig en 2015 dans une interview au «Magazine Aide et Soins à Domicile».

La Confédération, les cantons et la Croix-Rouge suisse (CRS) cherchent alors des moyens de lutter contre cette pénurie. Ils proposent ainsi d'introduire de nouvelles formations dans les soins, en complément à la formation d'in-

«Les représentants des deux associations ont dû apprendre à mieux se connaître.»

Hermann Studer

Décision de fusion

En approuvant les statuts et les dispositions transitoires de l'ASSASD, les deux associations décident de fusionner sur ces bases à partir du 1er janvier 1995.

De cette décision d'écourent les éléments suivants:

1. Dès le 1er janvier 1995, l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile reprend tous les droits et devoirs, ainsi que tous les actifs et passifs selon bilan final au 31 décembre 1994 de l'ASOAF et de la FSSC.
2. Avec cette décision, les associations cantonales répondant aux exigences des nouveaux statuts et dispositions transitoires deviennent membres de la nouvelle Association.
3. Les deux associations ASOAF/FSSC sont dissoutes au 31.12.94. Cette décision de fusionner est prise conformément aux dispositions statutaires ASOAF/FSSC concernant leur dissolution; elle intervient par votes séparés.

Muri, le 1er décembre 1994

Une trouvaille des archives: la décision de fusion de 1994

firmière. Les associations professionnelles d'infirmières ne sont pas convaincues par cette idée. Elles viennent d'unir leurs forces en 1944 en créant l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés (ASID) et craignent que leur formation diplômante ne perde de sa valeur. Néanmoins, les deux nouvelles formations d'aide hospitalière et d'infirmière assistante (PKP) ont été créées, respectivement en 1957 et 1962.

Les infirmières visiteuses, dotées d'une mission sociale

Déjà au début des années 1920, des formations continues sont proposées aux infirmières visiteuses, considérées comme une catégorie supplémentaire d'infirmières. Les infirmières visiteuses – elles deviendront plus tard les infirmières de soins à domicile – travaillent généralement dans un centre ambulatoire de santé, mais font également des visites à domicile. D'une part, elles assurent le traitement prescrit par le médecin. D'autre part, elles transmettent des notions d'hygiène et d'alimentation saine à leurs patients. A côté de leur mandat médico-soignant, elles remplissent donc aussi une mission sociale. Ces infirmières ont la possibilité de faire différentes spécialisations. «Ainsi apparaîtront les infirmières antituberculeuses, les infirmières pour nourrissons, les infirmières d'usine, ou encore les infirmières scolaires», précise la Croix-Rouge suisse (CRS) sur son site internet.

«L'aide familiale, une école de la vie»

L'aide familiale, soutenue principalement par l'Alliance de sociétés féminines suisses (AFS), est également devenue une profession à part entière. Toutefois, contrairement aux infirmières visiteuses, les aides familiales ne prodiguent que des soins simples. Leurs tâches comprennent la garde

des enfants et des tâches ménagères telles que la cuisine et le nettoyage. «Beaucoup d'aides familiales viennent de familles d'agriculteurs et ont ensuite elles-mêmes épousé un agriculteur. L'aide familiale était pour elles une école de la vie: dans les familles, elles faisaient tout le travail qu'une mère aurait fait. En d'autres termes, il s'agit de tâches que l'aide familiale accomplira une fois qu'elle deviendra mère», explique Erika Hostettler, directrice de 1987 à 1998 de l'École d'aide familiale, située dans le quartier de la Länggasse à Berne. Cette école, fondée en 1952 par la section bernoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses est l'un des premiers centres de formation pour les aides familiales en Suisse. La même année, les premières organisations d'aides familiales se regroupent pour former l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF). Cette organisation faitière règle l'assurance-accident et l'assurance responsabilité civile de ses membres et défend les intérêts de la profession. Dans son deuxième rapport annuel, elle constate déjà qu'il s'agit d'un objectif difficile à réaliser. Pour cette raison, les participants à son Assemblée générale, qui s'est tenue le 18 avril 1953 «dans le restaurant sans alcool 'Karl der Grosse'» à Zurich, ont apprécié la conférence intitulée «Im Hause muss beginnen, was leuchten soll im Vaterland» («A la maison commence ce qui doit briller dans la patrie»), présentée par «Mademoiselle Dr. phil. Esther Odermatt de Zurich». Dans les années qui suivent, la professionnalisation de l'aide familiale se poursuit. En 1954, les écoles et les organisations d'aides familiales reçoivent une contribution provenant de la collecte de la Fête nationale. En 1955, la première conférence des directrices d'école a lieu. Une autre étape importante est franchie en 1966 avec l'introduction d'un programme national de formation

Hier et aujourd'hui: l'aide et les soins à domicile autrefois et maintenant



Les congrégations religieuses, comme celle des soeurs de Sainte-Anne à Lucerne, ici dans la première moitié du 20^e siècle, ont fourni un travail de pionnier



Véhicules modernes, outils informatiques et technologie médicale font partie des soins ambulatoires aujourd'hui. Photos: màd/Keystone

d'aide familiale. En 1974, l'ASOAF reçoit pour la première fois une subvention fédérale.

En 1977, 25 ans après la fondation de l'ASOAF, le nombre de ses organisations membres est passé de 56 à 600, et le nombre d'associations cantonales de trois à onze. Cette année anniversaire restera certainement dans les mémoires des personnes concernées, car elle marque un tournant dans l'histoire de l'aide familiale: le Département fédéral de l'économie et l'Office fédéral de l'industrie, du commerce et du travail de l'époque reconnaissent la formation d'aide familiale. Les aides familiales décident alors de créer leur propre association professionnelle suisse.

Un long chemin vers la cohésion

Au cours de toutes ces années de développement autonome, les différences entre l'aide familiale et les infirmières de santé publique n'ont pas diminué. «Les infirmières de santé publique étaient organisées dans des institutions de droit public et avaient un haut degré de professionnalisation. Les aides familiales travaillaient, en revanche, dans des organisations qui ont été pour la plupart fondées par des associations féminines et vivaient du travail bénévole», explique Erika Hostettler. Cela explique l'intérêt marqué de l'ASOAF pour les problématiques et questions sociales. En 1978, elle déclare par exemple dans le «Petit livre vert de l'aide familiale»: «L'aide familiale ne travaille pas gratuitement. Celui ou celle qui y fait recours doit également la payer. Cependant, comme il s'agit d'une prestation sociale, la notion d'aider autrui reste un principe prioritaire. L'engagement de l'aide à domicile ne doit donc jamais échouer à cause de l'argent.» Dans l'ordre hiérarchique médical qui existe encore aujourd'hui, les aides familiales se sentaient inférieures aux infirmières de santé publique. «Lorsqu'il a été question de fusionner pour créer l'Aide et soins à domicile, la question de savoir si les aides familiales seraient alors autorisées à faire des injections en a été l'illustration», se souvient Erika Hostettler. Façonner les cultures de ces deux associations distinctes pour en faire une seule et unique association commune s'est révélé être une tâche herculéenne. «Après la fusion, il a fallu au moins quatre ans avant que nous parvenions à avoir un sentiment de cohésion et d'appartenance. C'était un défi incroyable», se souvient Beatrice Mazenauer.

Financement problématique des prestations d'aide et de soins à domicile

Cependant, surmonter les querelles internes n'est qu'une des tâches, et de loin pas la plus difficile, des responsables

de la nouvelle Association suisse des services d'aide et de soins à domicile. Celle-ci connaît tout de suite des débuts tumultueux. Le 4 décembre 1994, la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) est adoptée à une faible majorité de 51,8% des voix, malgré le «non» de treize cantons

et demi-cantons. Elle stipule que les prestations de soins des organisations de soins et d'aide à domicile sont prises en charge par l'assurance de base. «La LAMal était une loi si compliquée qu'un profane ne pouvait pas savoir ce qu'elle

contenait. Cependant, il était clair pour la population que les caisses-maladie devaient prendre en charge les prestations des services d'aide et de soins à domicile. Cela avait contribué de manière déterminante à l'approbation de la loi», souligne Eva Segmüller.

Mais la joie ne dure pas longtemps. Dès février 1995, les responsables de l'ASSASD reçoivent une lettre de l'OFAS, signée par François Huber. Une lettre qui suscite un tollé, car elle annonce des réductions dans les subventions fédérales et cela rétroactivement à partir de 1^{er} janvier 1995. Dans une prise de position, la présidente de l'ASSASD Eva Segmüller, et la secrétaire centrale Beatrice Mazenauer critiquent ce changement de pratique relatif aux contributions qui s'est fait «à court terme». Elles considèrent que la façon dont celui-ci est annoncé est un «affront aux clients et aux organisations responsables», comme on peut le lire dans le Basler Zeitung du 3 mars 1995. Elles exigent que les réductions des subsides soient annulées.

Lors de la première Assemblée des délégués, le 23 mai 1995, les déboires continuent. Markus Moser, vice-directeur de l'OFAS, annonce aux personnes présentes que seuls les soins infirmiers seront inclus dans le catalogue des prestations de l'assurance de base. Le travail de l'économie domestique en serait exclu. Cette décision signifie de facto une réduction des prestations dans le domaine de l'Aide et soins à domicile. Les délégués adoptent à l'unanimité une résolution s'y opposant, comme l'indique le rapport annuel de l'ASSASD de 1995.

Dès septembre 1995, un nouveau chapitre s'ajoute à l'histoire du financement des soins à domicile. Cette fois, c'est l'administration fédérale des contributions qui cause des difficultés. Elle promulgue un changement de pratique qui équivaut à ce que «presque chaque prestation de soins à domicile serait traitée différemment en termes de taxe sur la valeur ajoutée», comme indiqué dans le rapport annuel de l'association. L'ASSASD s'y oppose vivement, avec succès cette fois: elle obtient l'exonération fiscale pour toutes les prestations de soins à domicile qu'elle a demandée lors de la consultation sur la loi sur la TVA.

«Il a fallu quatre ans avant de parvenir à avoir un sentiment de cohésion.»

Beatrice Mazenauer

Problèmes de liquidités

Le thème des finances préoccupe également l'ASSASD à un autre niveau. En effet, elle démarre ses activités avec des problèmes de liquidités et ne réussit pas à réunir la totalité de son capital initial de 250 000 francs. Elle a pourtant reçu des dons considérables: 80 000 francs de Pro Patria, 50 000 francs de la SUVA, 10 000 francs de l'Association suisse des pharmaciens et 3000 francs de la Nationale Suisse Assurance. D'autres entreprises et institutions soutiennent également la nouvelle association par des dons en nature d'une valeur totale de plus de 75 000 francs suisses.

En octobre 1995, l'ASSASD reçoit une triste nouvelle: Paul Manz, le dernier président de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF), vient de décéder à l'âge de 71 ans. Dans son rapport annuel, l'ASSASD lui rend hommage en tant

qu'«homme d'avenir, pionnier et précurseur» et «personnalité charismatique».

Au cours de sa première année d'existence, l'ASSASD enregistre quelques succès en termes de membres et de personnel: deux nouvelles associations cantonales sont admises comme membres, celles de Lucerne et d'Obwald, et une première Conférence nationale des associations cantonales a lieu. En outre, en fin d'année, il s'avère que le manque de personnel au Secrétariat central sera bientôt résolu. Au cours du premier trimestre 1996, de nouvelles collaboratrices et collaborateurs rejoignent l'équipe pour le poste Aide/Soins – il sera mis au concours à trois reprises – et pour le poste de Relations publiques/Marketing. Le Secrétariat central allait ainsi pouvoir – espérait-on – mener à bien sa mission.

Karin Meier

«Il était clair pour la population que les caisses-maladie devaient prendre en charge les prestations des services d'aide et de soins à domicile.»

Eva Segmüller

Annonce

PUBLIREPORTAGE

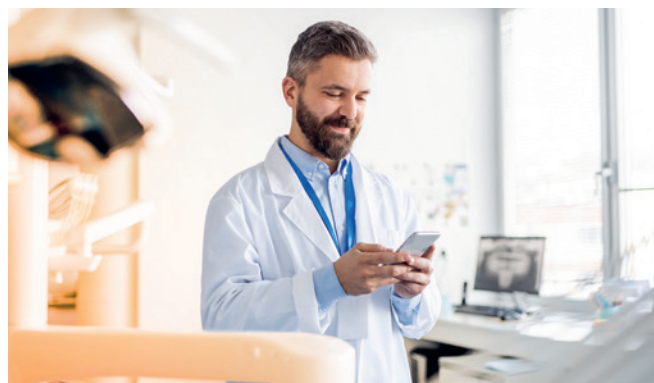
La sécurité avant tout

La prudence est de mise lorsque vos collaborateurs échangent des informations par e-mail avec des prestataires, des assurances, des curateurs ou des proches. À chaque fois que quelqu'un fait référence au déroulement du traitement d'un patient, s'exprime sur des symptômes, des diagnostics ou une médication, cette communication doit être cryptée.

En tant que norme de référence en matière de communication sécurisée dans le système de santé et du secteur social, HIN permet d'envoyer des e-mails cryptés – y compris à des destinataires sans raccordement HIN propre. Avec HIN, les organisations d'aide et de soins à domicile sont par ailleurs idéalement armées pour la numérisation. Grâce à ses services de cybersanté pratiques, HIN simplifie la collaboration interprofessionnelle et accélère les processus au sein de l'organisation.

HIN propose désormais une **application de messagerie** (HIN Talk), une **solution de signature entièrement numérique** (HIN Sign) et un **stockage sécurisé dans le cloud** (Filebox HIN). Les organisations peuvent également utiliser une connexion HIN pour se préparer de manière optimale, elles-mêmes ainsi que leurs collaborateurs, à la participation au dossier électronique du patient et pour se distinguer, avec le **label HIN**, vis-à-vis de leurs patients, clients et proches.

HIN



HIN, la communication simple et sûre

Pour les professionnels de la santé en Suisse, HIN est considéré comme la norme en matière de communication sécurisée. HIN garantit un traitement en toute confiance des données des patients car la sécurité intégrale des données et des informations est notre compétence principale depuis 1996.

Grâce aux partenariats noués par HIN avec des associations sectorielles et professionnelles, des fournisseurs de logiciels et des prestataires de services, vous pouvez bénéficier d'offres combinées attrayantes. Pour obtenir de plus amples informations, contactez Health Info Net AG et laissez-vous conseiller par nos spécialistes. Contact: infos@hin.ch, téléphone 0848 830 741, www.hin.ch

L'histoire du logo d'Aide et soins à domicile Suisse

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) a créé son propre logo. Celui-ci se composait de la marque figurative en bleu et vert et du nom «Aide et soins à domicile». Ce logo a été sélectionné parmi plusieurs propositions soumises par l'agence de publicité zurichoise Frank Joss. Il s'est certainement imposé pour son symbolisme: la marque figurative avec deux éléments en forme de rein constituant une ellipse représente les deux anciennes associations qui ont fusionné. «Le bleu nous représente, le vert symbolise l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF)», explique Hermann Studer, ancien président de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC). L'espace blanc en forme de S entre les deux éléments réniformes n'est pas seulement la première lettre de «Spitex»; il représente surtout le chemin que font les collaboratrices et collaborateurs de l'ASSASD pour aller au domicile de leurs clients.

En 2005, l'agence bernoise Balsi Lefthanded Graphics a légèrement modifié le logo de l'ASSASD. La police de caractères a été modifiée et la marque figurative légèrement modernisée. L'agence a également créé un Manuel de corporate design pour l'ASSASD, destiné à assurer une présentation visuelle et une visibilité plus uniformes. Celui-ci a été adapté une nouvelle fois en 2011. L'association a alors précisé que son logo constitué de trois parties symbolise également les trois principales prestations de l'Aide et soins à domicile, à savoir les soins, l'économie domestique et l'accompagnement social. Et que le bleu représente par exemple ce qui est «objectif, soignant et raisonnable», le vert ce qui est «sûr, vivant et protégé». Toutefois, ce n'est qu'en 2016 qu'une marque uniforme s'est établie dans toute la Suisse, l'agence Life Science Communication, basée à Zurich, ayant mené à cette fin des sondages, des analyses de marché et des ateliers. Ceux-ci ont confirmé qu'en Suisse alémanique le nom «Spitex» et son logo jouissent d'une très grande notoriété. Pour cette raison, celui-ci n'a été que légèrement modifié. La marque figurative a reçu une forme plus claire et a été placée à gauche de la marque verbale. Depuis lors, le logo d'Aide et soins à domicile comprend la nouvelle revendication «Pour vous – chez vous» et le terme «Aide et soins à domicile». Les associations alémaniques le reprennent en y ajoutant un nom de lieu. En Suisse romande, les organisations locales continuent à utiliser leur propre logo, en ajoutant, comme deuxième logo, «Aide et soins à domicile» sur leur site Web. Le nouveau logo de l'Aide et soins à domicile a été introduit progressivement en 2017 et 2018.

Hier et aujourd'hui: Le logo au fil du temps



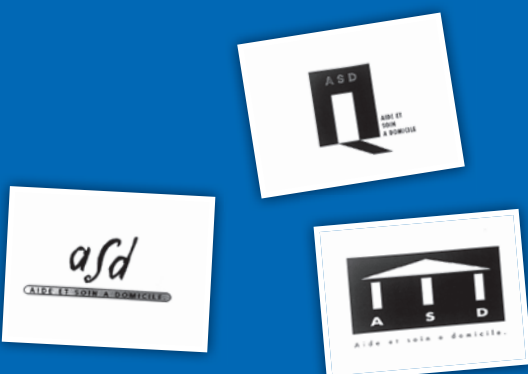
Proposition 1994



1995



2005



Variantes 1994



2017

Aide et soins à domicile Suisse – les principaux événements en 25 ans

1995

- L'**Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) existe depuis le 1^{er} janvier 1995**. Elle a été fondée le 1^{er} décembre 1994 par les délégués de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC). 24 associations cantonales d'aide et de soins à domicile à but non lucratif adhèrent à la nouvelle association (il manque LU, OW, SG, UR). Le **logo** de l'association, choisi en décembre 1994, est introduit.
- Le Comité central se penche aussitôt sur l'introduction imminente de la **loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)** et sur la **situation financière** précaire de l'association. Il s'oppose également à la décision de **réduire les contributions de l'AVS** aux organisations d'aide et de soins à domicile en vertu de la LAVS 10¹^{bis}.
- La **première Assemblée des délégués (AD)** aura lieu à Berne. Les quelque 90 délégués décident de s'opposer fermement à la suppression des **prestations d'économie domestique** dans le catalogue des prestations LAMal, prévue par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'AD approuve l'adhésion des **associations cantonales de Lucerne et d'Obwald**.
- A partir du mois de mai, **Beatrice Mazenauer** reprend le poste de secrétaire centrale, remplaçant ainsi Esther Mischler, secrétaire générale de l'ASOAF durant de nombreuses années, qui a activement contribué à la fusion de l'ASOAF et de la FSSC.
- L'**ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)** présentée par la Confédération en septembre stipule quelles prestations de soins à domicile seront remboursées par l'assurance obligatoire des soins (AOS) à partir de 1996. Les prestations d'économie domestique n'en font pas partie.

1996

- La **loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)** entre en vigueur le 1^{er} janvier; le processus exigeant de mise en œuvre commence dans tous les cantons.
- Les deux dernières **associations cantonales** manquantes, **Uri** et **St-Gall**, rejoignent l'ASSASD.
- A partir du mois de mars, le **Secrétariat central** de l'Association suisse des services d'aide et de soins

19
95

19
96

19
97

19
98

19
99

à domicile à Berne sera au complet, avec six collaboratrices et collaborateurs permanents. L'ASSASD est représentée dans le groupe de travail de l'OFAS qui révisé les **directives relatives au subventionnement par l'AVS** pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

1997

- Le **3^e congrès de l'ASSASD** aura lieu à Berne avec 1200 professionnels de l'aide et des soins à domicile sous la devise «Profils d'avenir».
- En raison de l'agitation sur la scène politique nationale, l'**INFO**, le bulletin d'information interne de l'association ne paraît que trois fois au lieu de six.
- Un organe de publication officiel est planifié sous le titre de «**Bulletin Aide et soins à domicile**». Cependant, ce projet d'envergure nationale échoue, tout comme toutes les autres tentatives jusqu'en 2014.
- L'**inventaire** national Aide et soins à domicile est mis à jour sur ordre de l'OFAS. Selon le rapport annuel, «chacun saura désormais ce que son voisin fait».

1998

- Une évaluation de la **première enquête sur le prix coûtant** démontre que le rapport qualité-prix des soins à domicile est bon.
- Le Conseil fédéral approuve des directives concernant les **exigences minimales** pour le personnel qui travaille dans les soins de base.
- Le Conseil fédéral annonce que les **subventions de l'AVS** à des organisations telles que celles d'aide et de soins à domicile se baseront désormais sur des conventions de prestations. Cette nouvelle pratique sera introduite jusqu'à fin 1999.
- Une AD extraordinaire approuve le développement d'un **outil uniforme d'évaluation** des besoins de soins à domicile.

1999

- Selon le rapport annuel, l'ASSASD «communique de plus en plus par **courrier électronique**».
- Le vaste questionnaire sur **les conditions de travail et d'engagement** dans l'Aide et soins à domicile arrive à son terme.

- La **campagne d'image** 1999–2003 est lancée.
- Depuis sa fondation, l'ASSASD s'investit pour que les prestations d'aide et de soins à domicile ne soient pas soumises à la **taxe sur la valeur ajoutée** (TVA). Elle enregistre une victoire: la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA) est modifiée dans ce sens.
- L'ASSASD s'oppose fermement depuis 1997 à l'initiative parlementaire du conseiller national Albrecht Rychen. Celle-ci demande **un rationnement rigide des prestations**, également dans les soins à domicile, en se basant sur une prétendue augmentation des coûts dans tous les secteurs de la santé. L'engagement de l'ASSASD est couronné de succès: les soins à domicile sont retirés de l'initiative.

2000

- Selon le rapport annuel, une étape importante dans la promotion de la qualité est franchie avec la publication du **Manuel Qualité**.
- Dès le milieu de l'année, l'ASSASD dispose d'un **site internet** en français et en allemand: www.spitex.ch.
- Il est désormais possible de faire en Suisse **des études universitaires en sciences infirmières**. Dès lors, les infirmières et infirmiers formés au niveau académique deviennent de plus en plus importants dans l'Aide et soins à domicile.
- Vers la fin de l'année, l'ASSASD donne à toutes les organisations d'aide et de soins à domicile un **plan comptable général**, une réalisation pionnière dans le domaine.

2001

- L'engagement de l'association en matière de TVA porte à nouveau ses fruits: avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LTVA, les prestations d'économie domestique effectuées par les organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif sont également **exonérées de la TVA**.
- Le Comité central élit les membres du **groupe de travail Formation**. Celui-ci élabore un concept de formation afin de préparer les organisations d'aide et de

2000

2001

2002

2003

soins à domicile aux nouvelles tâches qui s'annoncent dans le cadre de la réforme du système de formation.

- Quinze organisations testent une version pilote de **l'outil d'évaluation des besoins en prestations de soins à domicile RAI-HomeCare**.
- Le nouveau **groupe de travail Communication** est mis en place afin de coordonner les communications internes et externes.
- La **Conférence des secrétaires généraux** des associations cantonales alémaniques (**GLK**) est créée comme pendant de la Conférence régionale romande et tessinoise (CRRT).

2002

- La présidente Eva Segmüller démissionne en mai, **Stéphanie Mörikofer-Zwez** est élue pour lui succéder.
- L'AD accepte l'introduction du nouvel **outil d'évaluation des besoins en prestations de soins à domicile RAI-HomeCare**. Celui-ci sera introduit progressivement à partir de 2004.
- L'ASSASD publie son premier **Manuel Finances**, le manuel de comptabilité pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

2003

- La **campagne d'image** 2003–2006 est lancée, avec comme motifs du fil, du sparadrap et une cuillère en bois. Elle divise le monde de l'Aide et soins à domicile, certains la trouvant moderne, d'autres dépassée.
- Le **4^e Congrès national Aide et soins à domicile** a lieu à Bienne, réunissant 950 professionnels de l'aide et des soins à domicile sous la devise «L'Aide et soins à domicile – au cœur de l'action».
- Avec d'autres associations professionnelles, l'ASSASD s'oppose avec succès contre une **«proposition fatale»** de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-CE) dans le cadre de la 2^e révision de la LAMal, qui a capoté par la suite: les patients auraient sinon dû contribuer beaucoup plus au financement des soins.

Hier et aujourd'hui: Rapport annuel



2004

- L'ASSASD reprend la **coordination de la Journée nationale Aide et soins à domicile**. Chaque année, elle choisit une nouvelle devise et met du matériel publicitaire à disposition.
- Un **concept de communication** est développé et introduit.
- L'ASSASD participe depuis des années à la **révision de l'ordonnance sur la formation**. C'est désormais la Confédération et non plus la Croix-Rouge suisse, qui réglemente les titres dans les professions de santé et le nouveau système de formation suisse se met progressivement en place (aide en soins et accompagnement AFP, ASSC/ASE, ES, HES, EP Soins de longue durée et examens professionnels supérieurs EPS).
- Le peuple dit oui à la **réforme de la péréquation financière** et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT). La responsabilité pour les services d'aide et de soins à domicile sera donc transférée intégralement à la Confédération et aux cantons à partir de 2008.

2005

- La **Communauté d'intérêts Financement des soins** est créée avec la participation de l'ASSASD.
- L'Aide et soins à domicile à but non lucratif se dote d'un **Corporate Design Manual**. Le logo de l'ASSASD sera adapté et la visibilité de l'association devient plus homogène au niveau suisse.
- L'**OdASanté**, l'organisation nationale faîtière du monde du travail en santé, est créée. L'ASSASD siège au sein de son comité.

2006

- Le **Manuel Finances** est mis à jour. Il est également disponible sous forme de CD.
- En collaboration avec l'Association Alzheimer Suisse, la campagne **«Vivre à la maison avec Alzheimer – oui, mais comment?»** est lancée.
- Pour la première fois, l'Aide et soins à domicile à but non lucratif prend en charge plus de **200 000 clients**, selon l'OFAS; il s'agit plus précisément de 200 300 personnes, dont 70 % de femmes.

2007

- La **campagne d'image 2007–2010** sous la devise «A vos côtés, toujours» est lancée. Elle mise sur de longs textes plutôt que sur des photos.
- En raison du nouveau système de péréquation financière (RPT), la Confédération ne soutiendra que les activités et les tâches de coordination à l'échelle nationale à partir de 2008. Pour cette raison, un **contrat de prestations** est conclu pour la première fois **avec l'OFAS** qui règle les futures contributions fédérales à l'ASSASD.

20
0420
0520
0620
0720
0820
0920
10

- La poursuite de la **statistique de l'aide et des soins à domicile** est assurée. L'OFAS en assumera désormais la responsabilité à la place de l'OFAS.

2008

- En juin, après quatre ans de délibération, les Chambres fédérales adoptent le **nouveau régime de financement des soins**. Celui-ci comprend des éléments essentiels pour les soins à domicile, comme la participation des pouvoirs publics aux coûts des soins et la limitation de la participation du patient.
- En octobre, après de nombreux allers-retours, la convention sur la mise en œuvre de l'**évaluation des besoins en soins psychiatriques ambulatoires** est conclue avec santésuisse. Ces derniers sont donc reconnus comme une prestation obligatoire dans l'AOS.
- Le test pilote pour le **projet sur les indicateurs de qualité** basé sur RAI-HomeCare est achevé.
- L'AD approuve la **stratégie de l'ASSASD 2015**.
- Le **Secrétariat central déménagement** de la Belpstrasse au Sulgenauweg à Berne.

2009

- La plateforme **www.spitexjobs.ch** est lancée.
- L'**E-Newsletter** destinée aux organisations de base est introduite.
- La **revue** alémanique **«Schauplatz»** est entièrement restructurée; l'ASSASD devient co-éditrice au côté des dix associations cantonales éditrices. «Schauplatz» est le prédécesseur du «Magazine Aide et Soins à Domicile» qui sera publié à l'échelle nationale.
- L'instrument d'évaluation des besoins **RAI-HomeCare est retravaillé**. En outre, le projet pilote «Indicateurs de qualité dans l'aide et les soins à domicile», qui se base sur les données de RAI-HomeCare, est terminé.

2010

- Le **5^e congrès national Aide et soins à domicile** se déroule à Bienne sous la devise «Au cœur de l'action», avec la participation de 850 professionnels de l'aide et des soins à domicile.
- Un nouveau **contrat de prestations** est négocié avec l'OFAS.
- L'ASSASD lance pour la première fois une vaste **étude scientifique**: SwissAgeCare-2010. Les premiers résultats montrent que l'allègement de la charge des proches aidants doit être un objectif central du travail politique de l'association.
- Une **convention administrative nationale** sur les soins de longue durée est négociée avec santésuisse; RAI-HomeCare est reconnu par les assureurs.
- La 2^e édition du **Manuel Qualité**, entièrement révisée, est publiée.

2011

- **Walter Suter** succède à Stéphanie Mörikofer-Zwez à la présidence.
- Le **nouveau régime de financement des soins** est introduit; sa mise en œuvre occupera l'association pendant plusieurs années. Les patients, les assureurs-maladie et les financeurs résiduels se partagent désormais les coûts des soins à domicile.
- La 3^{ème} édition du **Manuel Finances**, entièrement révisée, est publiée.
- L'instrument d'évaluation **interRAI-HomeCare Mental Health** est disponible en version papier.
- La **campagne d'image 2011-2016** sous la devise «Pour toute la vie» est lancée.
- Le projet d'une **revue suisse spécialisée dans l'aide et les soins à domicile** est lancé.
- La **Journée de formation de l'Aide et soins à domicile** a lieu sur le thème «Faire carrière dans l'aide et les soins à domicile».
- L'étude **«Limites économiques de l'aide et des soins à domicile»** montre que pour les cas de soins légers à moyens, les services d'aide et de soins à domicile sont plus avantageux financièrement que les établissements médico-sociaux (EMS).

2012

- Après de longues négociations, l'OPAS est adaptée avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier; **la préparation de médicaments** par les services d'aide et de soins à domicile est prise en charge par les caisses-maladie.
- Une **convention administrative pour les soins aigus et de transition** est conclue avec tarifsuisse, le groupe Helsana et d'autres assureurs.
- Une commission spécialisée est mise en place pour promouvoir les **soins pédiatriques à domicile**.
- Le projet **«Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile»** est lancé.

2011

2012

2013

2014

2015

- Le projet eKarus permet l'**échange électronique de données** avec les assureurs à des fins de facturation.
- Le **numéro de téléphone 0842 8040 20** est mis en service dans toute la Suisse pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif.

2013

- La Conférence du futur a approfondi le **travail que réalise l'Aide et soins à domicile avec les proches**.
- Le projet pilote **HomeCareData** sur le pool de données national RAI-HC est lancé. Il se terminera fin 2014; les organisations d'aide et de soins à domicile pourront y adhérer en 2015.
- Des mesures concrètes concernant le travail avec les proches pour tous les niveaux de l'Aide et des soins à domicile sont élaborées dans un **concept cadre**.

2014

- Le premier numéro de la revue spécialisée suisse **«Magazine Aide et Soins à Domicile»** est publié mi-février en français et en allemand, avec un supplément en italien.
- Les nouvelles **lignes directrices** de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif définissent les objectifs de développement.
- L'ASSASD participe au hearing de la commission consultative du Conseil des Etats sur le **dossier électronique du patient (DPE)**; elle veut et a besoin d'un tel système, précise-t-elle dans son rapport annuel.
- L'**échange électronique de données** est mis en œuvre; un tiers des organisations d'aide et de soins à domicile envoient leurs factures par voie électronique.

2015

- Lors de l'AD en mai, **Marianne Pfister** succède à Beatrice Mazenauer qui prend sa retraite après vingt ans comme secrétaire centrale.

Hier et aujourd'hui: Collaborateurs, clientes et clients de l'association à but non lucratif

1997
25 600 Collaborateurs
197 000 Clientes et clients



2018
38 850 Collaborateurs
293 457 Clientes et clients



Dès 1997, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) rend public les statistiques d'Aide et soins à domicile et depuis 2007, l'Office fédéral de la statistique. A ce stade, les chiffres arrondis pour 1997, en partie sous forme d'estimations, sont comparés aux chiffres les plus récents, ceux de 2018. Le nombre d'employés et de clients de l'association à but non lucratif a augmenté chacun d'environ 50%. Le rapport entre les collaborateurs et les clients est resté constant à environ 1:7,5.

- L'ASSASD reçoit le **Swiss Logistics Public Award**.
- L'Aide et soins à domicile occupe la première place dans l'**Atlas du bien commun** de l'Université de St-Gall. Dans les années suivantes, elle ne sera dépassée légèrement que par la REGA.
- La statistique de l'aide et des soins à domicile montre que l'Aide et soins à domicile a franchi pour la première fois la barre des dix millions d'**heures de prestations facturées** dans les soins de longue durée, avec 10 608 348 heures facturées.
- Un **guide de santé** sur les prestations de l'aide et des soins à domicile est publié en douze langues.
- La **Journée nationale de formation de l'Aide et soins à domicile** a lieu à Olten sur le thème «Prêt pour l'avenir».
- L'ASSASD est membre de la plate-forme **Soins palliatifs** lancée par la Confédération et qui remplace la Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2010–2015.
- L'ASSASD co-dirige le groupe de travail sur la **stratégie nationale en matière de démence**.
- Le nouveau **site internet** remanié est mis en ligne à l'adresse www.aide-soins-domicile.ch.
- Une enquête nationale sur la **satisfaction au travail** montre que les collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile aiment leur travail; le taux de fluctuation du personnel est faible.

2016

- La nouvelle stratégie de marque introduit une **nouvelle présentation visuelle dans toute la Suisse**. L'ASSASD et ses membres partagent ainsi une identité forte et un sentiment d'appartenance à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Le logo est également adapté à cette fin. L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile devient «Aide et soins à domicile Suisse» qui se profile avec la devise «Pour vous – chez

2016

2017

2018

- vous». Le «Secrétariat central» devient la «Direction» et le «Comité central» le «Comité».
- Différentes caisses-maladie se retirent de la **convention administrative** avec tarifsuisse. Aide et soins à domicile (ASD) Suisse conclut alors des conventions administratives séparées, la première avec HSK (Hel-sana, Sanitas et CPT), celle avec la CSS suivra en 2017.
- ASD Suisse introduit son concept de **cours de base d'aide à domicile**.
- L'association renforce son engagement dans le secteur **de la politique et des bases**. La dotation en personnel de la Direction passe de 60 à 140 %. En outre, le **groupe spécialisé Politique** est créé. Et le **conseil Politique** est mis en place avec des conseillères et des conseillers nationaux et aux Etats qui conseillent l'association et reçoivent des informations sur les affaires courantes.

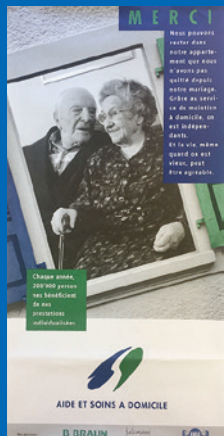
2017

- Suite au dépôt de **l'initiative pour des soins infirmiers forts**, ASD Suisse s'engage pour renforcer les soins, elle soutient le contre-projet indirect à l'initiative proposé en 2019.
- ASD Suisse communique désormais régulièrement sur **Twitter**.
- Pour la première fois, des **partenaires premium** deviennent des sponsors d'ASD Suisse; il s'agit de Neuroth et de Cosanum.
- La **Journée de formation d'ASD Suisse** s'est déroulée à Olten sur le thème de la démence; elle est ouverte pour la première fois au public.

2018

- Dès janvier, l'application de deux **arrêts du Tribunal fédéral sur le remboursement des produits de la Liste des moyens et appareil** (LiMA) datant de 2017 provoque le chaos ainsi qu'une importante charge de

Hier et aujourd'hui: Les affiches des campagnes d'image au fil des ans



1999–2002



2003–2006



2007–2010



2011–2017



2018–2022

travail supplémentaire pour l'Aide et soins à domicile et les assureurs; ASD Suisse préconise une rémunération adéquate du matériel de soins.

- L'instrument d'évaluation des soins requis des personnes atteintes d'une maladie psychique **interRAI CMHSuisse** est mis en œuvre par voie électronique.
- La **campagne d'image 2018–2022** avec la devise «Pour vous – chez vous» est lancée.
- La Direction d'ASD Suisse déménage du Sulgenauweg à la **Effingerstrasse**, à Berne.
- Un **contrat de subvention** est conclu avec l'OFAS pour les années 2019–2022.
- Le Conseil fédéral décide de **réduire les contributions de l'AOS** aux soins à domicile à partir de 2019. ASD Suisse critique le mauvais signal qui est ainsi envoyé; elle intervient avec une large alliance d'organisations pour souligner que les données à l'origine de cette décision sont insuffisantes et que les autres financeurs devront payer pour les coûts à découvert.
- Une **convention tarifaire** est conclue avec la commission des tarifs médicaux LAA, l'assurance militaire (AM) et l'assurance-invalidité (AI), ce qui garantit un meilleur financement pour les soins pédiatriques à domicile.
- Après la publication de l'**évaluation du nouveau régime de financement des soins** par l'OFSP, qui se déclare satisfait des résultats, ASD Suisse considère au contraire qu'il est nécessaire de prendre de nombreuses mesures, par exemple afin de régler le financement résiduel lacunaire de manière uniforme.
- ASD Suisse s'investit en faveur des soins intégrés, notamment en tant que co-fondatrice de l'association **Plateforme Interprofessionnalité**.
- La statistique de l'aide et des soins à domicile montre qu'en moyenne, **les clients de l'aide et des soins à domicile ont rajeuni**; la proportion de clients âgés de 20 à 64 ans a augmenté de 6 % entre 2011 et 2017, l'augmentation de l'«ambulantisantisation» du secteur hospitalier se faisant ainsi sentir.

2019

- La commission du Conseil national soumet le **contre-projet indirect à l'initiative pour des soins infirmiers forts**. ASD Suisse le soutient et s'efforce de lutter contre sa péjoration.
- Les **Manuels et documents relatifs à interRAI HCSuisse** existent en français, allemand et italien et la mise en œuvre électronique de cet instrument a commencé. Le site www.aide-soins-domicile-evaluation.ch est mis en ligne à cet effet.
- Le **Colloque d'ASD Suisse** a lieu à Berne sur le thème «Le futur est aujourd'hui – de nouveaux modèles de prise en charge», avec la participation d'environ 230 professionnels.

2019

2020

- **Thomas Heiniger** succède à Walter Suter à la présidence d'ASD Suisse.
- ASD Suisse examine attentivement la proposition de financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (**EFAS**); elle la soutient en principe tout en examinant en détail l'intégration des soins.
- ASD Suisse prend des mesures contre la pénurie de personnel. Elle participe notamment à la campagne d'image visant à promouvoir les diplômes de formation du secteur tertiaire dans les soins de longue durée (**projet fédéral ISA**).
- L'Aide et soins à domicile à but non lucratif a vraisemblablement dépassé la barre des **300 000 clients** (2018: 293 457). Les chiffres exacts pour 2019 seront publiés mi-novembre 2020. La barre des 40 000 collaboratrices et collaborateurs a probablement aussi été franchie (2018: **38 850** pour 18 343 postes à plein temps).
- La 4^e version révisée du **Manuel Finances** est disponible sur www.aide-soins-domicile-manuel-finances.ch; elle sera introduite par les organisations d'aide et de soins à domicile en 2020 ou 2021.
- En collaboration avec d'autres organisations faitières, ASD Suisse publie l'étude **«Habitat protégé en Suisse»** initiée par Curaviva Suisse ainsi que le guide **«Facteurs de succès pour la mise sur pied de modèles de soins intégrés»**.

2020

- La **pandémie du COVID-19** ébranle également la branche de l'Aide et soins à domicile. Celle-ci joue un rôle essentiel dans tous les cantons pour lutter contre la pandémie et assurer les soins à la population. ASD Suisse informe régulièrement ses membres et plaide pour l'implication de l'Aide et soins à domicile dans les cellules de crise. Elle demande notamment un financement adéquat de tous les coûts supplémentaires que la pandémie a entraîné pour l'aide et les soins à domicile.
- Les contenus de la **Newsletter INFO** paraissent désormais plus fréquemment et sur le nouvel extranet d'ASD Suisse, avec les autres informations internes.
- Les efforts d'ASD Suisse pour trouver une **solution au chaos de la LiMA** conduisent à un succès provisoire: le Conseil national décide que les assureurs-maladie prendront à nouveau en charge le matériel de soins et que la distinction pesante entre l'utilisation par le patient ou par des tiers sera abandonnée.
- Le **poste «Economie»** est créé à la Direction d'ASD Suisse.
- En raison de la pandémie, l'événement anniversaire des **25 ans d'ASD Suisse** est célébré en cercle restreint.

[Calendrier: 25 septembre 2020]

Ils sont le passé et le présent de l'association

Aide et soins à domicile (ASD) Suisse a 25 ans et en ce quart de siècle, plusieurs personnes ont marqué l'association faîtière. Le «Magazine ASD» s'est entretenu avec d'anciennes présidentes et l'actuel président, avec la directrice ainsi qu'avec un représentant de la Suisse romande, du Tessin et de la Confédération. Ils expliquent pourquoi ils se sont engagés pour ASD Suisse, quels ont été les moments forts et les plus grands défis de leur mandat – et ce qu'ils souhaitent à l'association à l'occasion de son anniversaire.

Textes: Kathrin Morf et Karin Meier; Photos: Pia Neuenschwander/màd

«J'ai appris tous les jours quelque chose de nouveau»



Madame Mazenauer, pourquoi vous êtes-vous engagée pendant 20 ans pour Aide et soins à domicile (ASD) Suisse?

C'est de la pure curiosité qui m'a motivée au début. Je voulais savoir s'il était encore possible, dans les années 1990, d'ancrer un nouveau fournisseur de prestations au niveau national dans le système de santé. Et nous y sommes parvenus. Ensuite, je me suis demandé s'il était possible d'uniformiser, comme souhaité, les nombreuses manières de travailler dans le domaine de l'aide et des soins ambulatoires. A mon avis, cela n'a que partiellement fonctionné. Troisièmement, j'ai toujours été très motivée par le fait que l'aide et les soins à domicile sont non seulement une alternative intelligente à un séjour en milieu stationnaire, mais aussi l'alternative que

la population aimerait avoir. Quatrièmement, si je suis restée si longtemps à l'ASSASD c'est parce que j'avais constamment un nouveau défi à relever. Comme la branche était en constante évolution, je n'ai pas eu à changer de travail. J'ai appris tous les jours quelque chose de nouveau. Si cela n'avait pas été le cas, je serais tout de suite partie.

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Permettez-moi de vous donner six exemples parmi tous les points forts. Tout d'abord, j'ai été très heureuse que notre association ait pu s'opposer à l'initiative parlementaire de Rychen. Pour Aide et soins à domicile, qui était alors un petit prestataire de services qui ne s'était pas encore établi au niveau national, ce succès a été remarquable. Une deuxième victoire a été le fait nous avons réussi à éviter qu'une taxe sur la valeur ajoutée soit prélevée sur les prestations d'aide et de soins à domicile. Un autre moment important a été lorsqu'en 2002, les délégués ont clairement accepté l'introduction de RAI-HomeCare; Aide et soins à domicile se dotait enfin d'un instrument d'évaluation uniforme des besoins. Quatrièmement, j'ai été extrêmement satisfaite lorsqu'en 2010, il a enfin été possible de conclure une convention administrative avec les assureurs, valable pour l'ensemble de la Suisse. Cinquièmement, les trois congrès d'Aide et soins à domicile ont été des expériences absolument positives. Non seulement ils étaient passionnants, mais ils étaient aussi tournés vers l'avenir. En 1997, par exemple, nous avons parlé de l'importance d'un instrument uniforme pour évaluer les soins requis, en 2003 nous avons pu faire un bilan quant à l'introduction de

RAI-HomeCare, et en 2010, les premières évaluations des données concernant la qualité ont été présentées. Pour terminer, je voudrais mentionner que j'ai toujours apprécié de travailler avec les présidentes Eva Segmüller et Stéphanie Mörikofer-Zwez ainsi qu'avec l'ensemble du personnel du Secrétariat central. Grâce au travail d'équipe, nous avons atteint beaucoup de nos objectifs, ce qui n'allait pas de soi compte tenu du rythme effréné avec lequel a évolué le système de santé.

Et quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Il s'agit en partie des mêmes que les points forts mentionnés ci-dessus. Le chemin difficile qui mène à la réussite d'un projet, c'est toujours comme un roman policier, avec beaucoup de suspens. Un projet n'aboutit que grâce aux années de travail acharné des nombreuses personnes impliquées. Nous avons dû faire preuve de beaucoup de persuasion non seulement à l'externe, mais aussi à l'interne de l'association. La situation était rendue encore plus difficile par l'hétérogénéité des services d'aide et de soins à domicile qui restait un grand défi. Au début, je pensais un peu naïvement qu'il suffisait de normaliser le début du processus – l'évaluation des besoins – et la fin – le financement – pour normaliser également les processus intermédiaires. Il n'a toutefois pas été possible jusqu'à maintenant de parvenir à une réglementation uniforme du financement. Et malgré l'évaluation uniforme des besoins, les organisations d'aide et de soins à domicile disposent d'une énorme marge de manœuvre qui leur permet de réinventer sans cesse la roue inutilement. Ne me comprenez pas mal: certaines différences sont justifiées et importantes dans notre fédéralisme. Mais je trouve qu'il ne faut pas réinventer le monde encore et encore dans tant de domaines. De plus, les différences sont renforcées par le Röstigraben, qui sépare deux philosophies souvent complètement différentes. Et parfois, au sein d'un canton, chaque commune fait même sa propre cuisine. Il serait bon qu'on regarde plus loin que le bout de son nez et qu'on trouve dans l'échange la meilleure solution pour chacun des problèmes qui se posent.

En 2017 vous déclariez dans une interview: «Le citron est pressé, il n'est plus possible d'économiser dans les soins à domicile». La pression économique sur les soins à domicile n'a pourtant jamais cessé d'augmenter. A l'occasion de l'anniversaire d'ASD Suisse, que lui souhaitez-vous en matière de finances et d'autres sujets?

Depuis 25 ans, je ne comprends pas pourquoi les politiciens continuent à vouloir faire des économies avec l'aide et les soins à domicile qui, depuis longtemps, ne représente qu'environ deux pourcents du coût total de l'assurance-maladie. Qu'est-ce que vous économiserez dans l'ensemble du système de santé si vous économisiez vingt ou trente pourcents dans les soins à domicile? Cela ne ferait que démotiver le personnel et multiplier les coûts en milieu stationnaire. Il semble

Beatrice Mazenauer, secrétaire centrale de 1995 à 2015

Beatrice Mazenauer, 69 ans, docteur en droit et diplômée en management d'associations à but non lucratif, a travaillé notamment en tant que secrétaire centrale de «insieme», la Fédération suisse des associations de parents de personnes en situation de handicap mental, avant de devenir en 1995, la secrétaire centrale de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD). Depuis qu'elle a pris sa retraite après vingt ans au sein de l'organisation faitière, elle a occupé plusieurs postes comme bénévole ou dans des fonctions honorifiques. Elle enseigne par exemple l'allemand aux personnes issues de la migration et elle est vice-présidente du conseil d'administration du «Heimgarten» à Berne, un centre de suivi et un groupe de vie pour jeunes femmes en difficulté. En tant que membre du comité de l'association «westkreis6», elle s'engage également pour la promotion de la culture de quartier dans la ville de Berne. Et comme membre du comité de l'association mediCuba-Suisse, elle est responsable des projets pour les personnes âgées à Cuba; dans ce contexte, elle a des contacts avec des collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile en Suisse, en Espagne et au Canada [plus d'informations à ce sujet dans un prochain numéro]. Elle est également membre de la coopérative de l'Aide et soins à domicile Berne.

plus facile pour les politiciens et les assureurs-maladie de s'attaquer à l'aide et les soins à domicile plutôt qu'aux médecins, par exemple, qui sont connus pour leur forte cohésion. La branche de l'aide et soins à domicile devrait donc se considérer de plus en plus comme une seule entité – et il ne s'agit pas seulement d'en être convaincu mais aussi de le montrer dans les actions politiques. En outre, je souhaite qu'ASD garde sa souplesse: les établissements médico-sociaux (EMS) qui, dans les années 90 étaient très rigides, sont devenues plus souples. Ils offrent désormais à la nouvelle génération de personnes âgées ce qu'elles souhaitent: des soins et un accompagnement de qualité dispensés par ASD ainsi qu'une vie autodéterminée à leur domicile. C'est pourquoi je souhaite qu'ASD puisse faire le poids par rapport à d'autres fournisseurs de prestations tels que les EMS et reste souple afin de répondre aux souhaits des futurs séniors. De plus, j'espère que je rencontrerai du personnel compétent lorsqu'à mon tour j'aurai besoin d'aide et de soins à domicile. J'espère qu'ASD sera alors active dans une société où les soins et l'accompagnement sont garantis pour tous. Et j'espère que l'ASD recrutera ensuite son personnel soignant en Suisse ou, mieux encore, qu'il le formera lui-même. Il ne faut pas recruter des professionnels dans un autre pays où ils feront alors défaut. Enfin, je souhaite que toute la société prenne conscience que les professionnels de l'aide et des soins à domicile sont de plus en plus importants. Parce que de plus en plus de personnes vieillissent et que les technologies modernes telles que les robots ne pourront jamais remplacer complètement les infirmières et infirmiers.

«L'aide et les soins à domicile mérite une reconnaissance encore plus large»



Eva Segmüller, présidente de 1995 à 2002

Eva Segmüller, 88 ans, a été la première présidente de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile – aujourd'hui Aide et soins à domicile Suisse. Elle a exercé cette fonction depuis la création de l'association en 1995 jusqu'en 2002. Elle a été conseillère nationale (PDC, St-Gall) de 1979 à 1995 et a présidé le PDC Suisse de 1987 à 1992. Elle vit aujourd'hui à Uster, dans le canton de Zurich.

Madame Segmüller, pour quelles raisons vous êtes-vous engagée en tant que première présidente de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)?

Au Conseil national, je me suis investie en faveur de la politique de santé. Etant mariée à un médecin, j'avais pu constater que tout ce qui concerne des prestations prises en charge par une assurance-maladie, fonctionne bien avec une bonne organisation. Les soins prodigués en dehors de l'hôpital, en revanche, n'étaient organisés qu'au niveau régional, voire local, aussi d'un point de vue financier. Je voulais que cette situation change. Je me suis engagée pour créer une organisation faîtière nationale afin que les soins ambulatoires soient inclus dans le catalogue de l'assurance-maladie de base.

Quelles ont été les meilleures expériences réalisées durant votre mandat?

Il y en a plusieurs. Tout d'abord, je suis heureuse que l'ASSASD ait été créée. Avec elle, j'ai contribué à mettre en place une structure qui n'existait pas auparavant et qui, en plus, est très appréciée par la plupart des gens. Les politiciens n'ont pas tous connu un tel succès. Quelques jours seulement après la création de l'ASSASD, la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) a été adoptée par le peuple avec un score serré. Je suis convaincue que la majorité a été atteinte parce que la

loi soumise à votation prévoyait que les prestations de soins à domicile soient couvertes par l'assurance de base. Parmi mes plus belles expériences durant ma présidence figure aussi le fait que j'ai eu la chance de pouvoir compter sur deux personnalités extraordinaires pour assurer le fonctionnement de l'association. En Beatrice Mazenauer, j'ai trouvé une perle pour le poste de secrétaire centrale; sans elle, mon travail aurait été beaucoup plus difficile. J'ai également fait un excellent choix en proposant Stéphanie Mörikofer pour me succéder à la présidence de l'ASSASD. Je voulais absolument une femme hautement qualifiée et j'ai longuement planifié la passation du témoin. Je n'ai pas été déçue.

Et quels ont été les plus grands défis à relever durant votre présidence à l'ASSASD?

Certainement le financement des prestations qui a nécessité toute mon attention dès le début de mon mandat, et qui est resté un thème récurrent durant toutes mes années à la présidence. En mars 1995, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) décidait de réduire les subventions fédérales rétroactivement au début de l'année et voulait tenir à l'écart les prestations d'économie domestique de la LAMal. Les thèmes pour lesquels il fallait s'engager se sont ensuite enchaînés sans relâche.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile Suisse à l'occasion de son anniversaire?

L'association mérite une reconnaissance encore plus large. Parce qu'elle représente une façon d'aborder et de résoudre un problème qui est appréciée par la population. Je souhaite également que l'association continue à avoir à sa tête des personnalités suffisamment fortes pour faire valoir ses intérêts. Deux femmes ont d'abord présidé l'association, maintenant c'est un homme qui le fait. J'espère que la prochaine présidence d'Aide et soins à domicile Suisse reviendra à une femme. Les soins sont encore en grande partie une affaire de femmes, c'est pourquoi il faut une femme à sa tête.

Walter Suter

Peu avant la clôture de la rédaction, la Direction a appris le décès de Walter Suter survenu le 28 septembre 2020. ASD Suisse et la rédaction présentent leurs sincères condoléances à son épouse et à ses proches. Walter Suter avait succédé à Stéphanie Mörikofer-Zwez en tant que président de l'association faîtière nationale. L'ancien conseil d'Etat zougais avait présidé ASD Suisse de 2011 à mai 2019.

«Mes défis ont été l'introduction de RAI-HomeCare et le financement des soins»

Madame Mörikofer-Zwez, pourquoi vous êtes-vous engagée pendant neuf ans pour l'Aide et soins à domicile Suisse?

En plus d'avoir été membre du conseil d'administration de l'association argovienne d'Aide et soins à domicile, mon mari a été président pendant 15 ans d'Aide et soins à domicile de Kaiseraugst où nous vivons. C'est ainsi que mes premiers contacts avec l'association se sont développés. C'est aussi à cette époque que j'ai compris l'importance de son fonctionnement. Ces connaissances m'ont été très utiles lors que j'ai pris la direction en 1993 du département de la santé du canton d'Argovie et que je me suis occupé de la promotion des soins ambulatoires et de l'accompagnement. En 2001, peu après mon départ du gouvernement, on m'a demandé de succéder à Eva Segmüller, la présidente fondatrice de l'Association suisse d'Aide et soins à domicile. J'ai accepté avec grand plaisir de relever ce défi. Grâce à mon expérience de cheffe du département de la santé, j'étais sûre de pouvoir mettre à profit mes connaissances et mes bonnes relations politiques en faveur d'Aide et soins à domicile (ASD).

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Les réunions avec les responsables d'Aide et soins à domicile de l'opérationnel ont toujours été essentielles et passionnantes. La transmission des savoirs rendue possible grâce à ces réunions a constitué une base extrêmement importante pour le travail au sein du Comité et du secrétariat central. Ces relations ont permis de mettre en place les congrès d'ASD en 2003 et en 2010 auxquels j'ai pu contribuer. L'étude réalisée en 2009 sous la direction du professeur Pasqualina Perrig-Chiello sur le thème des «proches aidants» en Suisse alémanique, «Swiss Age Care 2010», est aussi un souvenir marquant. Cette étude a ensuite été complétée par une en Suisse romande et au Tessin. Les résultats ont mis en évidence le rôle important, mais aussi pesant, des proches aidants et ont lancé un débat politique qui est toujours d'actualité.

Quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Les deux plus grands défis ont certainement été l'introduction de RAI-HomeCare et le débat politique sur le financement des soins. J'ai pris en charge l'introduction de RAI-HomeCare en 2002, en estimant qu'il faudrait environ trois à quatre ans pour la mettre en œuvre à l'échelle nationale. Lorsque j'ai quitté la présidence en 2011, l'introduction était presque complète. Nous avons pu intégrer de nombreuses préoccupations d'ASD dans la conception. Les facteurs décisifs à cet égard ont été, d'une part, le lobbying in-



Stéphanie Mörikofer-Zwez, présidente de 2002 à 2011

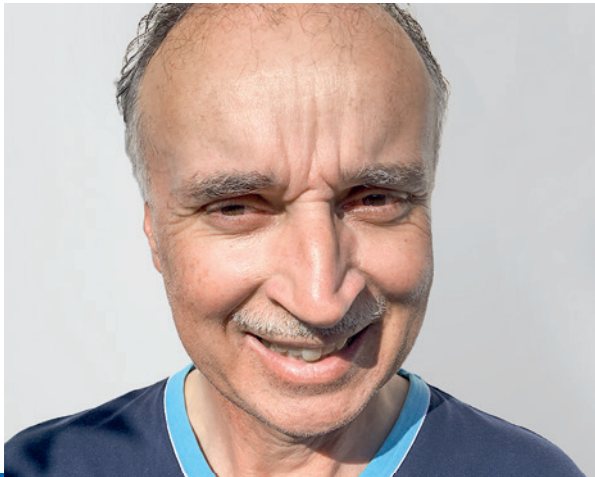
Après des études de biochimie à l'Ecole Polytechnique de Zurich et un doctorat à l'Université de Berne, Stéphanie Mörikofer-Zwez a enseigné à l'Université de Bâle. En outre, elle a occupé le poste de cheffe du département de la santé puis celui des finances du canton d'Argovie. A 77 ans, elle consacre aujourd'hui la majorité de son temps à sa famille. Après neuf ans de présidence à l'Association suisse d'Aide et de soins à domicile suisse, l'habitante de Kaiseraugst a démissionné en 2011.

tensif, dans lequel mes contacts au Parlement m'ont beaucoup aidée, et, d'autre part, le syndicat pour le financement des soins. Dans ce groupement, initié par ASD, les prestataires de soins se sont d'abord organisés avant d'être rejoints par les organisations du «côté client». Parce que nous nous sommes exprimés d'une seule et même voix au Parlement, il était difficile de ne pas nous entendre. Les décisions contestables n'ont toutefois pas pu être complètement évitées. Un exemple est l'ajustement périodique des cotisations d'assurance maladie à l'évolution des coûts, qui a été rejeté par le Parlement. Dans l'ensemble, le règlement actuel représente néanmoins un grand pas en avant par rapport à la situation initiale, où ASD recevait des caisses-maladie neuf francs par heure de soins sur une base volontaire et où les résidents des EMS devaient payer eux-mêmes une grande partie des soins.

Que souhaitez-vous à ASD Suisse à l'occasion de son anniversaire?

Je lui souhaite du courage pour faire face aux changements et beaucoup de succès pour les 25 prochaines années. La population suisse a besoin d'un service d'aide et soins à domicile à but non lucratif.

«Mes mandats m'ont permis de rencontrer des gens extrêmement engagés»



Peter Mosimann, membre du Comité de 2005 à 2019, vice-président de 2007 à 2019

Aujourd'hui, à 61 ans, Peter Mosimann profite du temps retrouvé pour se consacrer au tennis et à la marche, ses passions. Concerts, cours en musicologie, il s'adonne également des activités culturelles en lien avec la musique. Toujours actif, il siège dans plusieurs conseils d'administration comme dans celui de RPSA (Résidences Prendre Soins et Accompagner) qui s'occupe de la gestion de trois EMS à Genève ou encore, depuis 2019, dans celui de BESA AG et Q-Sys, entreprises actives dans les soins. Depuis 2018, Peter Mosimann est aussi membre du Comité de la Fédération Genevoise des EMS.

Monsieur Mosimann, pourquoi vous êtes-vous engagé pendant 14 ans pour Aide et soins à domicile Suisse, respectivement pour l'antenne romande de l'organisation faitière?

Je souhaitais pouvoir relayer non seulement la sensibilité romande au sein du Comité (ce qui était déjà le cas avec mes augustes prédécesseurs), mais je désirais aussi retransmettre la spécificité de Genève, qui possède une attention et une sensibilité au maintien à domicile bien développées et souvent à l'avant-garde (par exemple, fusion des organismes d'Aide et soins à domicile en un seul organisme privé, puis public, promotion de la mobilité douce et informatique nomade pour accompagner les professionnels à domicile). J'ai la fierté et l'honneur d'avoir été le premier représentant ainsi que le premier vice-président genevois au sein du Comité.

Quels ont été les points forts de votre mandat?

Un des points forts a été de pouvoir contribuer à ce qu'Aide et soins à domicile ne sorte pas amoindrie du nouveau régime de financement des soins dans le cadre de la réforme de 2011. Autre expérience significative: J'ai eu la chance également d'avoir pu coprésider les nombreuses réunions et groupes de travail avec santésuisse qui ont conduit à la première convention administrative nationale avec les assureurs en 2010. Enfin, un autre fait marquant a été la rencontre, tout au long de mes mandats, avec des personnes remarquables et extrêmement engagées, tant au comité qu'à la direction à Berne ou lors des assemblées générales / assemblées de délégués.

Quels ont été les plus grands défis de votre mandat?

Un des défis majeurs à mes yeux a été de contribuer à ce qu'Aide et soins à domicile soit reconnue et entendue au niveau fédéral, tant des autorités et du Parlement, mais aussi au niveau des assureurs et des autres organisations

Annonce



Une énergie nouvelle pour le corps, l'esprit et l'âme

Une hospitalité chaleureuse, des cours bien conçus et des locaux pour vos manifestations.

www.formationplus.ch

FORMATIONplus

réseau oecuménique
suisse de la
formation continue

faïtières. Par ce biais-là, défendre les collaboratrices et collaborateurs d'Aide et soins à domicile qui vont tous les jours, qu'il vente, pleuve, neige, dans le froid ou sous la canicule, au domicile de leurs bénéficiaires. La contribution majeure et extraordinaire durant le COVID-19 l'a amplement démontré.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile Suisse à l'occasion de ses 25 ans?

Je lui souhaite de fêter encore bien des anniversaires et de devenir un partenaire incontournable du système de santé, et de cette manière, de pouvoir bénéficier d'une sécurité au niveau du financement des soins dans les réformes nécessaires à venir. Il ne faudrait en aucun cas que l'effet de remerciements du COVID-19 s'estompe. Je souhaite aussi que l'ensemble du système de santé soit adapté à la trajectoire de vie des citoyens et que les nombreuses possibilités de synergie entre les divers fournisseurs de prestations (publics et privés) soient pleinement exploitées. Finalement, je milite en faveur d'une loi fédérale pour la santé et non contre la maladie.

Annonce



HÖGG
LIFTSYSTEME

REPRÉSENTANT
SODIMED
CH-1032 ROMANEL
TÉL. 021 310 06 06

MONTE-ESCALIERS

—

**FAUTEUILS
ÉLÉVATEURS**

**ELÉVATEURS POUR
FAUTEUIL ROULANT**

**ASCENSEURS
VERTICAUX**



Monté dans
2 semaines

www.hoegglift.ch

SWISS ENGINEERING +




Enthousiasmer les clients par l'excellence du service.

Publicare est le plus grand fournisseur de dispositifs médicaux et prestataire de services afférents de Suisse dans les domaines de l'incontinence, des appareillages de stomie et de trachéotomie ainsi que du soin des plaies.

- Livraison gratuite, rapide et discrète
- Conseil personnalisé
- Facturation directe au payeur

Visitez notre boutique en ligne!
www.publicare.ch

Publicare AG
Vorderer Böde 9
5452 Oberrohrdorf
Téléphone 056 484 15 00

«Au début des années 90, environ 400 questions étaient en suspens dans les dossiers de l'aide et des soins à domicile»



François Huber, représentant de l'Office fédéral des assurances sociales de 1971 à 2007

François Huber, 75 ans, a commencé à travailler pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en 1971. En 1990, il a été nommé chef de la section des prestations complémentaires et des questions liées à la vieillesse, responsable de l'aide aux personnes âgées, avec comme principal dossier l'aide et les soins à domicile. Aujourd'hui, le retraité a pour hobby la randonnée, la cuisine et les promenades quotidiennes avec son chien Vanjo; il aime voyager – et s'occuper de ses petites-filles Melina et Amelia. Il n'a actuellement plus aucun lien direct avec l'aide et les soins à domicile. Lors de ses promenades avec Vanjo, il croise cependant régulièrement des voitures de l'Aide et soins à domicile «avec le logo uniforme introduit avec succès par l'Aide et soins à domicile Suisse», précise-t-il.

Monsieur Huber, que pensez-vous du fait que dans le milieu de l'aide et des soins à domicile, on vous nomme encore parfois «Monsieur Aide et soins à domicile», celui qui a eu une influence décisive sur le financement de l'aide et des soins à domicile?

J'en suis heureux, et même très impressionné. En tant que cadre moyen du grand OFAS, j'avais un très large champ d'action – car le libellé de l'article 101^{bis} de la LAVS sur les subventions pour l'aide à la vieillesse était très large. Le fait que j'ai également joué un rôle de premier plan dans d'autres objets et que j'avais par conséquent une position forte au sein de l'OFAS y a également contribué. Cela s'applique, par exemple, aux prestations complémentaires avec leurs 2^e et 3^e révisions ou aux négociations sur l'Espace économique européen (EEE) dans lesquelles j'ai participé à la non-exportation des prestations complémentaires – et à l'occasion du 70^e anniversaire de la Confédération, j'ai contribué à ce

que tous les bénéficiaires des prestations complémentaires reçoivent un cadeau de 700 francs.

Quels ont été les points forts de votre collaboration avec l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile?

Lorsque j'ai repris l'aide à la vieillesse au début des années 1990, environ 400 questions étaient en suspens dans les dossiers de l'aide et des soins à domicile – et à la fin des années 1990, il n'en restait plus aucune. Les organisations d'aide et de soins à domicile ont donc finalement obtenu à temps leurs subventions AVS. Ce fut certainement un moment fort de ma collaboration avec l'ASSASD. Une autre a été lorsque nous avons pu modifier avec succès les directives administratives. L'ensemble de la masse salariale de l'organisation d'aide et de soins à domicile était désormais déterminant pour les subventions qui seraient octroyées. Il n'existait plus de distinction entre le travail de bureau et le travail sur le terrain. Comme moments forts, je voudrais également mentionner mes allocutions lors de nombreuses manifestations dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. J'ai par exemple pris la parole à Belp, dans le canton de Berne, devant un public de plus de 400 personnes. Enfin, le moment marquant de mon mandat a été la remise du prix de l'Aide et soins à domicile par la Fondation intercantonale d'Aide et de soins à domicile à Sarnen, dans le canton d'Obwald. Le premier prix a été décerné à Eva Segmüller, présidente fondatrice de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile.

Quels ont été les plus grands défis de cette collaboration?

Le plus grand défi a été le regroupement – heureusement largement réussi – du paysage fragmenté de l'Aide et soins à domicile (ASD) au niveau local, cantonal et national. Au début de mon travail, il régnait une grande hétérogénéité dans ce secteur, par exemple en ce qui concerne l'organisation de l'aide à domicile, de l'aide familiale et des soins infirmiers. Bien entendu, ce défi n'aurait pas pu être relevé sans le soutien de nombreux responsables de l'aide et des soins à domicile engagés dans les différents cantons.

Et que souhaitez-vous à ASD Suisse pour son 25^e anniversaire?

Je lui souhaite que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs puissent le plus rapidement possible s'occuper à nouveau de leurs clients sans masque, le monde ayant enfin surmonté la pandémie du COVID-19.

«Si personne n'ose faire quoi que ce soit, Aide et soins à domicile ne se développera plus»

Monsieur Balestra, pourquoi vous êtes-vous engagé depuis 2014 pour l'Aide et soins à domicile Suisse?

Je m'engage à ce que la voix du Tessin soit entendue dans l'organisation faîtière et dans les organes fédéraux. J'ai également participé aux groupes de travail d'Aide et soins à domicile avant 2013, ce que j'ai beaucoup apprécié. Lorsque le Comité a voulu m'élire vice-président en 2019, j'étais un peu mal à l'aise au début à l'idée d'être le premier citoyen tessinois à occuper ce poste. Cependant, j'ai été heureux de recevoir un soutien important de la Conférence régionale romande et tessinoise (CRRT) et du Comité. Aujourd'hui, je suis très heureux d'avoir accepté cette fonction. Parce que je veux renforcer l'Aide et soins à domicile dans toute la Suisse et parce que je suis convaincu que les soins et l'assistance à domicile sont l'avenir des soins de santé.

Quels ont été les points forts de votre mandat jusqu'à maintenant?

L'un des moments forts a certainement été mon élection en tant que vice-président. La nouvelle version du Manuel Finances a aussi été source de satisfaction. Il permet que l'aide et soins à domicile puisse accéder à l'avenir à des données comparables dans toute la Suisse. A cet égard, je me réjouis également de la création des instruments InterRAI et du pool de données HomeCareData. Une base de données uniforme présente un grand potentiel pour la recherche, pour la planification à long terme des cantons et des communes, pour l'image de l'association – et pour toutes les négociations des organisations d'Aide et soins à domicile avec les autorités et les politiques.

Et quels ont été les plus grands défis?

Le premier a été et est de convaincre toutes les organisations d'Aide et soins à domicile des innovations telles que les instruments InterRAI. Certaines ne voient que le travail supplémentaire immédiat – et non les grands avantages que l'instrument apportera dans quelques années. On m'a déjà traité de fou une fois parce que je voulais participer à une phase pilote pour une innovation. Si personne n'osait plus faire quoi que ce soit, Aide et soins à domicile ne se développerait plus jamais. Un deuxième défi consistait à m'exprimer en allemand ou en français sur des sujets complexes. Cette difficulté tend toutefois à s'atténuer. Le troisième a été relevé lorsque la pandémie COVID-19 a frappé le Tessin, le premier canton à être durement touché. Je devais m'occuper à la fois de la coordination de crise cantonale et remplir mes obligations nationales. Il était toutefois important que je parle à mes collègues des autres cantons des premières expériences d'Aide et soins à domicile du Tessin afin qu'ils



Gabriele Balestra, membre du Comité depuis 2013 et vice-président depuis 2019

Gabriele Balestra, 51 ans, titulaire d'un diplôme en économie et d'un MAS en management de la santé, a d'abord travaillé comme conseiller en crédit à l'UBS puis comme responsable financier chez Swisscom pour le Tessin et la Suisse centrale. Il a rejoint l'ALVAD (Associazione Locarnese e Valmaggese di Assistenza e cura a Domicilio) en tant que directeur en 2000.

puissent se préparer au mieux. Un quatrième défi concerne le financement futur des soins: le système actuel comporte le risque de fausses mesures d'incitations. J'espère que les responsables politiques pourront introduire un financement uniforme des services ambulatoires et hospitaliers (EFAS) à la satisfaction de tous les prestataires de services.

Que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile à l'occasion de son anniversaire?

La pandémie a prouvé à de nombreuses personnes que l'association joue un rôle important dans le système de santé. Je lui souhaite que cette reconnaissance demeure et même augmente. Et que les politiciens la perçoivent comme un prestataire de service central qui doit être financé de manière adéquate. A cet égard, j'espère également qu'Aide et soins à domicile sera indemnisé à l'avenir pour davantage de prestations dans les domaines de la coordination, de la réhabilitation et de la prévention. Il est également important que l'association continue à se développer afin de maintenir sa forte position dans la branche. Comme les soins intégrés prennent de plus en plus d'importance, les différents prestataires de services doivent collaborer étroitement – et faire preuve d'unité afin de se faire entendre le mieux possible par les politiques et les autorités.

«Nous avons considérablement renforcé notre position»



Marianne Pfister, directrice depuis 2015

Marianne Pfister a 58 ans et vit à Bâle. Elle a suivi une formation d'infirmière en psychiatrie, des études de droit et une formation postgrade de master en Health Administration (MHA). Avant de devenir directrice d'Aide et soins à domicile Suisse en 2015, elle a travaillé, entre autres, pour l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Madame Pfister, pourquoi vous êtes-vous engagée depuis cinq ans pour Aide et soins à domicile Suisse?

C'est merveilleux que ma mère, qui est âgée, puisse encore vivre dans son appartement grâce à l'Aide et soins à domicile (ASD). En tant que directrice, je peux contribuer à ce que le plus grand nombre de personnes puissent bénéficier des prestations d'ASD. L'association influence en effet les conditions-cadres qui sont nécessaires pour que tous les collaborateurs d'Aide et soins à domicile puissent continuer à exercer leur travail de manière professionnelle. J'apprécie également le grand dynamisme que mon travail m'apporte, mon équipe formidable à la Direction ainsi que la collaboration enrichissante avec le Comité.

Quels ont été les points forts de votre mandat jusqu'à maintenant?

Nous avons renégocié avec l'Assurance Invalidité les tarifs de l'aide et soins à domicile pour les enfants et une nouvelle convention tarifaire est en place depuis 2019. Les prestations de soins pour les enfants sont enfin mieux rémunérées. La convention est un grand succès même si des négociations seront à nouveau nécessaires dès que l'évaluation en cours sera terminée. Un autre point fort est qu'ASD est capable de contribuer dès le début au développement de nouveaux modèles de soins. L'adoption de certaines mesures qui ont permis de renforcer considérablement la po-

sition d'ASD a également été marquante. En 2017, ASD Suisse a lancé une identité de marque homogène. En renforçant notre marque et en agissant comme une seule entité, nous élargissons également notre influence politique. Nous avons aussi augmenté de 80 % les ressources allouées au travail politique à la direction en 2016 et créé un comité consultatif composé de politiciens du Parlement national. Cela nous permet de nous impliquer davantage dans le débat politique sur la question des soins et de l'assistance à domicile. Nous avons ainsi pu contribuer à la proposition indirecte pour l'initiative pour des soins infirmiers forts et exercer une influence majeure sur la recherche d'une solution au chaos autour de la LiMA. En outre, nous avons créé le ressort «Bases et développement» qui travaille sur les fondements dans les domaines de la formation, de la qualité et de la santé en ligne et qui fait avancer la collecte uniforme de données pour les soins ambulatoires. Cela renforce notre position vis-à-vis de la politique et des autorités. On doit en effet pouvoir identifier précisément ses prestations afin de revendiquer leur financement approprié.

Et quels ont été les grands défis?

En général, avec des ressources limitées, c'est un grand défi pour ASD Suisse de répondre favorablement aux nombreuses demandes. La réduction incompréhensible des contributions des caisses-maladie par le Conseil fédéral aux prestations d'aide et soins à domicile a constitué un défi majeur. ASD Suisse a fait tout son possible pour que le financement résiduel couvre entièrement les déficits financiers qui pourraient survenir. Enfin, un autre défi majeur à tous les niveaux de l'aide et soins à domicile a été la pandémie de COVID-19. Pendant cette période, nous passons au crible les informations et les mesures prises par la Confédération et nous filtrons ce qui est essentiel pour nos membres. Par ailleurs, ASD informe régulièrement tous les membres de l'actualité et émet des recommandations pour l'application des lignes directrices de l'OFSP. Ceci afin que les organisations d'Aide et soins à domicile puissent se concentrer pleinement sur leur travail.

Et que souhaitez-vous à Aide et soins à domicile à l'occasion de son anniversaire?

Mon souhait est que chaque personne en Suisse puisse aussi bénéficier d'une prise en charge et d'un soutien complets là où elle se sent chez elle. Avec l'équipe d'ASD Suisse, je vais travailler dur pour que les conditions-cadres le permettent. Nous continuerons à nous battre pour que l'Aide et soins à domicile dispose de suffisamment d'argent et de spécialistes pour prodiguer des soins de qualité à tous. Ce n'est pas un souhait d'anniversaire, c'est une promesse!

«La grande reconnaissance envers le personnel soignant marque le début de mon mandat – c'est magnifique!»

Monsieur Heiniger, pourquoi êtes-vous engagé depuis 2019 pour Aide et soins à domicile Suisse?

Je tiens à m'engager à défendre une cause qui est judicieuse et importante pour la société. Aide et soins à domicile (ASD) l'est sans aucun doute. Elle garantit aux personnes des soins et un accompagnement complets, professionnels, humains et individuels qui sont rentables pour l'ensemble du système de santé. Je suis convaincu que l'avenir de notre système repose sur des prestations intégrées, adaptées aux besoins et flexibles. ASD remplit cette fonction. L'importance d'ASD va donc continuer à augmenter. De plus, je tiens à ce que les collaboratrices et collaborateurs d'ASD puissent continuer à l'avenir à effectuer leur précieux travail avec professionnalisme et passion.

Quels ont été les points forts jusqu'à maintenant?

La grande reconnaissance envers le personnel soignant caractérise mes débuts en tant que président d'ASD Suisse et je partage entièrement cette reconnaissance. Je suis également impressionné par le grand engagement de l'équipe de la Direction, qui s'est par exemple mise rapidement en contact direct avec la Confédération et la CDS au début de la pandémie du COVID-19, c'était extrêmement important. ASD Suisse a rapidement souligné l'importance de l'aide et des soins à domicile. Elle est intervenue pour que les services d'aide et de soins à domicile soient intégrés dans les cellules de crise nationales et cantonales et équipés de matériel de protection nécessaire. En outre, ASD Suisse a organisé des séances par vidéo-conférence avec des représentants de toutes les associations cantonales d'aide et de soins à domicile afin de faciliter l'échange d'information pendant la pandémie. J'ai été également profondément impressionné par la façon dont les collaboratrices et collaborateurs, à tous les niveaux, ont travaillé sans relâche pour surmonter cette crise. Cela va marquer mon mandat. Je me réjouis que les soignants aient reçu une si grande reconnaissance pendant cette période. Ils la méritent depuis longtemps. ASD s'est finalement imposée comme un important garant des soins, aux côtés des hôpitaux, des cabinets médicaux et des établissements médico-sociaux.

Et quels ont été les plus grands défis?

La pandémie du COVID-19 ne doit pas détourner l'attention des autres défis dans le système de santé. Transfert des cas hospitaliers vers le secteur ambulatoire, individualisation et flexibilisation façonnent l'avenir du système de soins. Nos organisations de base et l'organisation faîtière, ASD Suisse, doivent faire face à ces tendances. Ce développement s'accompagne d'un examen des tâches de l'associa-



Thomas Heiniger, président depuis 2019

Thomas Heiniger, 63 ans, docteur en droit, avocat, a été conseiller d'Etat zurichois et chef du département de la santé de 2007 à 2019. Il a également présidé la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) jusqu'en avril 2019. Il a été élu président d'Aide et soins à domicile Suisse en juin 2019. Il est également président de la Croix-Rouge suisse (CRS).

tion, de son orientation – en bref, de sa stratégie. Je suis heureux de contribuer au fait que la discussion de fond sur l'orientation stratégique de l'organisation faîtière se déroule bien et qu'elle puisse être, je l'espère, menée à bien. C'est une entreprise particulièrement exigeante dans la Suisse diversifiée et fédéraliste. Mais je suis convaincu que nous pouvons le faire, tous ensemble.

Que souhaitez-vous à ASD Suisse à l'occasion de son anniversaire?

Je lui souhaite de rester la voix et la marque d'Aide et soins à domicile. Pour qu'elle puisse le garantir, ASD Suisse doit bien réfléchir à sa stratégie. Nous voulons veiller à ce que les organisations de base disposent de bonnes conditions-cadre pour la prise en charge ambulatoire complète de toutes les personnes nécessitant de l'aide et des soins à domicile. La demande en prestations d'aide et de soins à domicile continuera toutefois d'augmenter et le débat politique sur leur financement va donc aussi s'intensifier. Il est donc d'autant plus important à l'avenir que l'ensemble de la branche d'ASD parle d'une seule voix. Ce n'est que si nous tirons tous à la même corde que la voix qui représente les soins ambulatoires aura le plus de poids possible. Ce n'est que si ASD est entendue qu'elle pourra compter à l'avenir sur une rémunération correcte et équitable de toutes ses prestations de qualité.

La connexion intelligente pour une meilleure audition.

Musique, téléphonie et TV directement dans l'oreille: Grâce à la connectivité Bluetooth, les systèmes auditifs modernes se laissent facilement connecter au smartphone.



Grâce à la connexion avec le smartphone, la TV ou autres appareils multimédia, les appareils auditifs deviennent des compagnons multifonctionnels au quotidien. Quelle: Neuroth

Les systèmes auditifs sont comme des smartphones – ils nous accompagnent dans tous nos déplacements et nous facilitent la vie de tous les jours. Utilisés ensemble, ils forment un duo imbattable. Ils se laissent connecter tout simplement au moyen de la technologie Bluetooth et offrent de nombreux avantages dans la vie de tous les jours. Que ce soit au travail ou dans la vie privée, la nouvelle technologie vous transmettra la vie directement dans l'oreille.

Appareils auditifs intelligents, quotidien astucieux

Effectuer les travaux ménagers tout en téléphonant avec les mains libres. Diffusion en continu de musique, de livres audio et de podcasts directement dans l'oreille lorsque vous faites du sport. Profiter de la meilleure qualité audio pour regarder le blockbuster à la télévision: Les systèmes auditifs modernes ne font pas qu'offrir une meilleure audition, ils vous aident également au quotidien grâce à la connexion Bluetooth toute simple avec le smartphone. Cette technologie innovante vous apporte son soutien

lorsque vous téléphonez ou écoutez de la musique en transmettant les sons directement à l'oreille. Les signaux acoustiques du smartphone, la sonnerie lors d'un appel ou une notification de message, sont également transmis directement à l'appareil auditif. Lorsque vous écoutez la radio ou regardez la télévision, les bruits ambiants gênants sont tout simplement masqués, vous recevez le son de votre série préférée directement dans vos oreilles, clairement et sans limites. Et ceci même en qualité stéréo.

Veillez ne pas déranger

Il est également possible de réduire tout simplement les sons gênants à un minimum dans d'autres milieux ambiants. Fini la nuisance sonore lors des loisirs, dans les transports publics, au sport ou au spa. Il vous est aussi facilement possible de réduire les bruits de fond énervants au travail, dans les bureaux à espace ouvert ou lors des meetings bruyants. Ceci ne permet pas seulement d'améliorer la compréhension de la parole, mais augmente également la capacité de concentration. Ainsi, les appareils auditifs modernes ne contribuent pas seulement à procurer une excellente expérience auditive, ils réduisent également l'effort auditif en milieu ambiant.

Une gestion simple au moyen d'une appli smartphone

La connexion des systèmes auditifs au smartphone offre au porteur de multiples possibilités et transforme les appareils au-

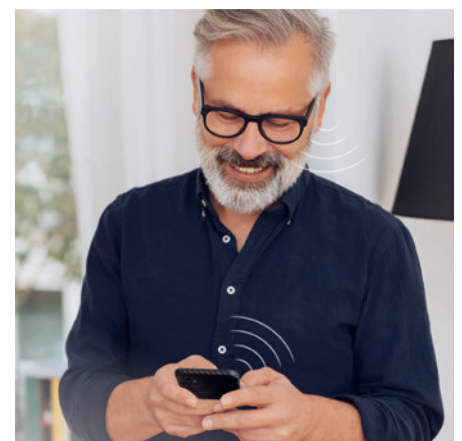
Venez passer maintenant un bilan auditif & profitez d'un conseil gratuit sans autres obligations. Rendez-vous: 0800 8001 8001 & neuroth.com/connexionintelligente

Neuroth offre une expérience auditive unique en partenariat avec DQ Solutions. Vous trouverez plus d'infos au sujet de la connexion intelligente au lien suivant: neuroth.com/connexionintelligente

ditifs en plus que de simples aides auditives. Ils deviennent des solutions de communication complètes qui s'intègrent tout simplement dans la vie de tous les jours. Toutes les commandes s'effectuent au moyen de l'appli sur le smartphone. Les appareils auditifs peuvent ainsi être adaptés facilement à tous les besoins individuels – directement depuis le portable. Ceci peut s'effectuer évidemment partout et à tout moment. Les smartphones, tout comme les appareils auditifs, sont nos compagnons de tous les jours. Il est possible d'alterner entre les configurations à tout moment, de manière intelligente et simple.

NEUROTH

BESSER HÖREN • BESSER LEBEN



La connexion intelligente entre le smartphone et les systèmes auditifs ouvre de nouvelles possibilités aux porteurs d'appareils auditifs.

Quelle: Neuroth



Le Comité en image

Ils travaillent souvent en coulisses – mais le font de manière très efficace. Il ne faut donc pas oublier dans cette édition spéciale les douze membres du Comité d'Aide et soins à domicile Suisse. La photo les montre – à distance en raison de la pandémie actuelle – lors de leur retraite à la mi-septembre. Vous trouverez des informations sur chaque membre du conseil à l'adresse www.spitex.ch/Profil/Comite. On y découvre le nom de chaque membre, son ressort, s'il en existe un, et son lieu de résidence. On peut ainsi constater que le Comité de l'association faîtière rassemble des personnes de toutes les régions du pays.

A côté de A) **Marianne Pfister**, directrice d'ASD Suisse, se trouvent les membres du Comité suivants:

1. **Ursula Zybach**, Spiez BE
2. **Nicolas Huber**, Genève GE
3. **Iren Bischofberger**, Aarau AG, Formation
4. **Gabriele Balestra**, Gordola TI, Vice-président
5. **Sibylle Ochsner**, Galgenen SZ, Vice-présidente
6. **Thierry Müller**, Fribourg FR, eHealth

7. **Claudia Aufdereggen**, Liestal BL, Qualité

8. **Thomas Heiniger**, Adliswil ZH, Président; Politique

9. **Gabriela Winkler**, Oberglatt ZH, Communication/ Marketing

Il manque:

10. **Pierre Salvi**, Glion VD

11. **Markus Birk**, Diessenhofen TG

12. **Erich Ettlin**, Kerns OW



Aziz Moudi

Séverine Stein

Francesca Heiniger

Franziska Adam

Patrick Imhof

Flora Guéry

Marianne Pfister

Luana Bonavoglia

Kathrin Morf

Esther Bättig

Ruth Hagen

Lisa Pesenti

Cornelis Kooijman

Portrait de la Direction

La Direction d'Aide et soins à domicile à Berne s'engage – ensemble avec le Comité – pour de bonnes conditions cadres d'Aide et soins à domicile. L'anniversaire des 25 ans de l'association faîtière est l'occasion de mettre en lumière les membres et de les présenter en quelques mots. On y fait mention de leur fonction ainsi que d'une brève description de leurs tâches qu'ils accomplissent principalement au quotidien.

Aziz Moudi, Administration

Il s'assure que toutes les demandes adressées à la Direction soient transmises à la bonne personne, il fournit au service comptable toutes les informations nécessaires et veille à ce que le bureau soit pleinement fonctionnel.

Séverine Stein, Responsable administration/organisation

Elle veille à l'optimisation des procédures administratives de la Direction et les développe, elle organise diverses réunions et coordonne les processus financiers pour que les comptes soient équilibrés.

Lisa Pesenti, Communication/marketing

Elle assure l'attractivité et l'actualité du site Internet, elle produit le rapport annuel et répond aux demandes des médias. Elle veille également à ce que les collaborateurs des associations cantonales et des organisations de base soient tenus au courant de toute l'actualité par l'Extranet.

Francesca Heiniger, Responsable Communication/marketing, Membre de la direction

Elle prend garde à ce que la bonne image d'Aide et soins à domicile soit encore mieux perçue, elle aide Aide et soins à domicile à gagner en visibilité dans les médias et dans l'espace public grâce à des campagnes et à des outils de communication. Elle est également la gardienne du logo d'Aide et soins à domicile.

Franziska Adam, Bases et développement, Dossiers Formation et soins

Elle vérifie que le «virage de la formation» soit un thème abordé dans une perspective large et d'avenir, elle met en pratique les théories de soins infirmiers et représente les intérêts d'Aide et soins à domicile dans divers groupes d'accompagnement.

Patrick Imhof, Responsable Politique, Membre de la Direction

Il débat avec les politiciens, il fait entendre les préoccupations d'Aide et soins à domicile dans l'arène politique et lutte pour un financement approprié d'Aide et soins à domicile.

Esther Bättig, Bases et développement, dossier Qualité des soins et processus

Elle représente les soins d'Aide et soins à domicile en apportant son expertise d'infirmière dans différents domaines. Elle ne perd jamais de vue l'objectif de créer des conditions cadres pour des soins de haute qualité et centrés sur le client.

Ruth Hagen, Bases et développement

En collaboration avec les experts des organisations d'Aide et soins à domicile, elle cherche des solutions pour le Manuel Finances, elle répond aux questions des organisations concernant les problèmes avec les assurances maladies et elle coordonne des projets comme celui du Manuel Qualité.

Flora Guéry, Rédactrice francophone du «Magazine Aide et Soins à Domicile»

Elle effectue des recherches et écrit sur les thèmes captivants et les personnes charismatiques d'Aide et soins à domicile, elle publie en français toute l'actualité d'Aide et soins à domicile sur différents médias et traduit rapidement en français des textes en tout genre.

Cornelis Kooijman, Directeur adjoint, Responsable Bases et développement, Membre de la direction

Il joue un rôle dans l'organisation et la gestion de la Direction, il jongle entre les finances les données des clients, le développement de processus et l'informatique. Il s'efforce de trouver des solutions en partant de la base.

Marianne Pfister, Directrice

Représentante d'Aide et soins à domicile à l'externe, elle gère et supervise la direction et tient tous les fils ensemble tant à l'interne qu'à l'externe.

Luana Bonavoglia, Administration, organisation congrès et sponsoring

Elle apporte un soutien complet aux secteurs spécialisés, elle gère et s'occupe des sponsors et coordonne les adhésions aux conventions administratives.

Kathrin Morf, Responsable du «Magazine Aide et Soins à Domicile»

Elle est en charge de la parution de «Magazine ASD», elle informe de l'actualité d'Aide et soins à domicile sur différents supports et réalise des reportages sur des sujets passionnants de l'univers d'Aide et soins à domicile ainsi que des portraits d'acteurs qui jouent un rôle au sein de l'Association.

Fidèles depuis un quart de siècle

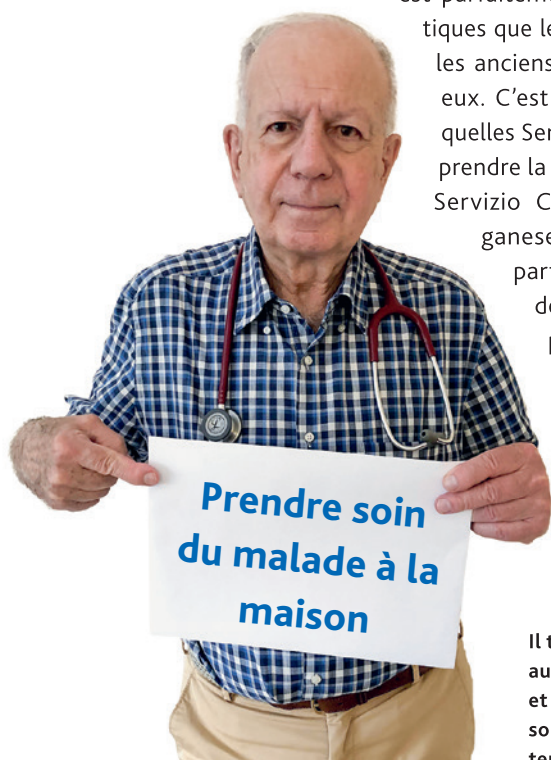
A l'occasion de l'anniversaire d'Aide et Soins à Domicile (ASD) Suisse, la parole est donnée aux collaborateurs qui œuvrent depuis au moins 25 ans pour ASD. Ils font part de leurs expériences les plus marquantes et des changements survenus au cours de ces années. Sur la feuille entre leurs mains, un mot incarne l'une des principales raisons de leur fidélité à Aide et soins à domicile.

Texte: Anne Vallelian et Beatrix Bächtold; Photos: màd

Une passion immuable pour son métier

A 78 ans, Sergio Macchi consulte encore à son cabinet de médecine générale à Viganello dans le canton du Tessin mais occupe aussi la fonction de président du Comité d'Aide et soins à domicile (ASD) de Lugano depuis 32 ans.

Médecin de famille depuis des décennies, Sergio Macchi



«J'ai milité en faveur de la spécialisation des soins infirmiers.»

Sergio Macchi

est parfaitement au fait des problématiques que les personnes, en particulier les anciens, peuvent rencontrer chez eux. C'est une des raisons pour lesquelles Sergio Macchi n'a pas hésité à prendre la présidence du Comité d'«Il Servizio Cure a Domicilio del Luganese» (SCuDo). «Il me tient particulièrement à cœur d'aider les gens à résoudre leurs problèmes à la maison, explique l'ancien maire de Viganello. En tant que médecin généraliste et ex-politicien, occuper une telle fonction fait complètement sens.»

Il tient particulièrement à cœur au président du Comité d'Aide et soins à domicile de Lugano de soigner le client le plus longtemps possible à la maison.

Entre son cabinet dans lequel il consulte toujours à 78 ans et son activité de président, Sergio Macchi ne chôme pas.

Son travail, c'est sa passion. «Je ne prends pas ma retraite parce que j'aime profondément ce que je fais, s'enthousiasme ce père de deux enfants et grand-père d'un garçon de 11 ans. J'ai toujours voulu faire de la médecine générale

et ouvrir mon cabinet malgré les propositions de carrière alléchantes reçues à l'époque de la part de l'Université de Berne.» En 1968, après son diplôme de médecine obtenu dans la capitale helvétique, Sergio Macchi navigue entre son Tessin natal et l'Inselspital à Berne pour achever sa formation avant de finalement ouvrir son cabinet tant convoité à Viganello en 1974 où il vit également. Outre ses consultations, le généraliste consacre beaucoup de temps à la présidence du Comité. «Avec les autres membres, nous nous voyons au moins une fois par mois sans compter les nombreuses menues tâches que j'exécute quotidiennement», explique-t-il. Avec un service régional qui compte 270 collaborateurs, l'activité ne manque en effet pas.

Une spécialisation des soins

Un service très désorganisé au début de sa présidence le pousse à trouver une nouvelle organisation. «J'ai milité en faveur de la spécialisation des soins infirmiers», souligne-t-il. Petit à petit, le changement s'opère et désormais, les clients d'ASD de Lugano peuvent bénéficier de soins gériatriques, psychiatriques ou encore palliatifs. D'ailleurs, un souvenir à ce sujet lui revient justement à l'esprit: «Il y a

12 ans, je me rappelle avoir participé au premier traitement palliatif au domicile d'un client. Aujourd'hui, c'est évidemment monnaie courante mais cette première fois restera gravée dans mon esprit vu que je l'avais moi-même mise sur pied.» Autre changement de taille marquant de son mandat: le tournant informatique! «Les infirmiers reçoivent leur planning de la journée sur tablette qui leur indique aussi le chemin à prendre le plus court pour éviter de perdre du temps, détaille-t-il. La centralisation des données et des prestations a facilité bien des choses au quotidien, notamment pour la facturation.»

Un défi politique

«Nous revendiquons qu'entreprises privées et publiques soient logées à la même enseigne au Tessin, c'est un challenge de taille qui nous attend!» s'exclame-t-il. Selon Sergio Macchi, le canton compte un nombre important d'entreprises privées de soins à domicile. «Le secteur public est soumis à une convention collective de travail alors que la majorité des privés n'y souscrivent pas, relève-t-il. C'est un problème que nous voulons résoudre à tout prix, nous souhaitons juste une concurrence loyale entre privé et public.»

Prendre le temps d'échanger

Au mois d'octobre, cela fera 25 ans que Okpo Martine Vonnez travaille comme auxiliaire de santé pour la Fondation Soins Lausanne, membre de l'Association Vaudoise d'Aide et Soins à Domicile (AVASAD).

Se rendre quotidiennement à son travail procure à Okpo Martine Vonnez une grande satisfaction. «Savoir que les gens ont besoin de moi me fait me lever le matin de bonne humeur, s'enthousiasme notre interlocutrice. Et moi aussi j'ai besoin d'eux», confie-t-elle avec le sourire. C'est sans aucun doute la raison première de sa fidélité à la Fondation Soins Lausanne, qui fait partie du dispositif AVASAD. Après une formation d'auxiliaire de santé à la Croix-Rouge, le chômage lui propose en 1995 un poste de six mois auprès des personnes âgées à ce qui s'appelait encore l'Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (ALSMAD).

Une expérience couronnée de succès qui lui vaut un engagement à durée indéterminée. Depuis presque un quart de siècle, cette habitante de Lucens de 51 ans se rend ainsi au domicile de ses clients avec un enthousiasme qui demeure inchangé. Pleinement à l'écoute de ses clients, Okpo Martine Vonnez aime prendre le temps d'échanger avec eux. «C'est primordial à mes yeux, l'aspect social est tout aussi important que les soins», souligne-t-elle. Cette empathie lui a valu d'innombrables expériences positives dont une particulièrement marquante: «Il y a quelques années, je m'occupais d'une dame avec qui j'avais tissé un lien de confiance très fort. Je me souviens que médecin et infirmières s'étaient déplacés à son domicile pour

la convaincre d'un traitement à suivre. Face à son refus catégorique de les écouter, ils m'avaient demandé d'intervenir pour plaider en leur faveur car j'étais une des seules personnes en qui elle avait confiance. Je l'ai rassurée et finalement convaincue qu'elle accepte de leur prêter attention. Grâce à cette cliente, je me suis sentie valorisée.»

Famille nombreuse

Maman de cinq enfants âgés de 11 à 25 ans, l'auxiliaire de santé n'a néanmoins jamais arrêté de travailler. Des horaires flexibles mais aussi un soutien de la part de sa famille lui permet de mener de front travail et vie de famille. «Ma profession m'a permis de concilier les deux, explique-t-elle. C'est une chance, j'ai toujours pu rentrer à midi ce qui est un avantage indéniable avec des enfants.» Actuellement à 60%, Okpo Martine Vonnez a pu adapter son taux d'activité en fonction de sa vie de famille. Notre interlocutrice n'est pas du genre à concevoir la vie comme un défi. «Je suis sûre de ce que je fais et quand on aime quelque chose, il n'y a pas de challenge à relever.»



Travaillant depuis 25 ans pour la Fondation Soins Lausanne de l'AVASAD (Association Vaudoise d'Aide et Soins à Domicile), Okpo Martine Vonnez aime par-dessus tout échanger et partager avec ses clients.

«Savoir que les gens ont besoin de moi me fait me lever le matin de bonne humeur.»

Okpo Martine Vonnez

Des formations continues

Même si sa bienveillance auprès de ses clients est immuable, le profil de ces derniers a toutefois quelque peu évolué. «Au cours de ces 25 dernières années, certains ont moins confiance», constate notre interlocutrice. Échanger prend alors tout son sens. «Les gens ont besoin de se sentir rassurés.» Des formations continues sont dispensées par l'AVA-SAD pour justement comprendre comment appréhender certains profils de clients. «J'en ai suivi plusieurs pour com-

pléter mes lacunes. Ces cours se sont révélés utiles notamment pour approcher les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou encore pour apprendre à dialoguer avec des clients qui refusent de se faire soigner et leur redonner confiance.»

Un quotidien loin d'être routinier

Valaisan d'origine et grand nostalgique de son canton, Reinhard Thenen a rejoint Aide et soins à domicile (ASD) il y a 28 ans. A 56 ans, le collaborateur zurichois ne connaît pas la routine. Une chance qui lui a permis de ne jamais ressentir le besoin de changer d'horizon professionnel.

Responsable de l'économie domestique des centres zurichois d'ASD de Wiedikon/Friesenberg et Wipkingen/Industrie, Reinhard Thenen occupe cette fonction depuis 2008. Au total, il gère 25 collaborateurs qui offrent des services d'économie domestique à plus de 400 clients âgés de 20 à 106 ans.

Une fois sa maturité en poche, le Valaisan part étudier l'allemand et la philosophie à l'Université de Fribourg. La période sur les bancs de l'Alma Mater fribourgeoise est courte. A

l'instar de beaucoup de ses pairs, il exerce différents jobs d'étudiant pour financer son cursus académique. Peu à peu, il délaisse complètement ses études au profit d'un emploi à l'organisation d'ASD de Wipkingen en 1992. Vivant aujourd'hui dans la banlieue zurichoise, il se remémore: «A cette époque, chaque quartier disposait encore de sa propre antenne locale. La proportion de collaborateurs hommes était faible et aucune formation spéciale n'était nécessaire pour prodiguer des soins infirmiers. En outre, de nombreux clients étaient encore traumatisés par la Seconde Guerre mondiale.»

De multiples raisons de rester

Le défi de la restructuration au quotidien et la diversité sont probablement des motifs déterminants de sa fidélité à ASD. Reinhard Thenen apprécie par-dessus tout le contact humain. C'est sans aucun doute la principale raison de sa longévité au sein de l'organisation. Son empathie ne s'arrête pas seulement aux personnes «agréables à soigner» mais surtout aux clients renfermés et «difficiles». «Je me souviens en particulier d'une personne dont je m'occupais à mes débuts. Aucun mot de remerciement de sa part, jamais un sourire. Un jour, des ambulanciers ont voulu emmener ce client à l'hôpital qui s'est défendu becs et ongles. En se débattant, il aurait clamé: 'Ici, il n'y a que Monsieur Thenen qui s'occupe de moi!' Ces quelques mots ont témoigné d'une confiance et reconnaissance qui resteront pour toujours gravés dans ma mémoire.» Une autre expérience formatrice lui revient à l'esprit: «Dans les années 1990, je me suis occupé de la prolongation de permis de séjour d'un alcoolique alité et menacé d'expulsion vers l'Allemagne. C'était mission quasi impossible. Avec de la diplomatie, de la persévérance et d'échanges avec les autorités, j'y suis parvenu, le client a été autorisé à rester. Une telle situation serait impensable aujourd'hui.» Fort heureusement, à l'heure actuelle, il existe de nombreux organismes et spécialistes à qui il est possible de faire appel pour solutionner de tels cas. «L'évolution d'ASD et des autres services est fantastique à cet égard», s'enthousiasme-t-il. C'est aussi grâce à cette dynamique positive que Reinhard Thenen apprécie d'œuvrer pour l'ASD. Le changement de millénaire a marqué un tournant décisif dans sa carrière. Notre interlocuteur décide de se perfectionner en suivant une formation en management de la santé à Aarau. «Je n'ai jamais eu besoin de changer de travail pour découvrir d'autres horizons professionnels. Les divers changements que l'ASD a vécus ont contribué à rendre mon quotidien plus varié.»



La souplesse dont fait preuve l'association au quotidien est une des raisons pour lesquelles Reinhard Thenen est fidèle depuis si longtemps à ASD.

Une relation de confiance avec ses clients

Andrée-Anne Comment travaille depuis 25 ans comme infirmière dans le service régional d'Ajoie-Ouest de la Fondation pour l'Aide et soins à domicile (FAS) dans le Jura. Relation de confiance avec ses clients, révolution informatique ou encore autonomie dans son quotidien, elle nous livre ses impressions sur son métier qui la passionne depuis des décennies.

«Si je continue à exercer cette profession depuis si longtemps, c'est pour le côté humain, j'ai l'impression de servir à quelque chose, les gens nous font confiance», nous confie Andrée-Anne Comment. Depuis 25 ans, l'infirmière de 56 ans sillonne l'Ajoie pour se rendre au domicile de ses clients. Résidant depuis de nombreuses années à Chevenez et native d'un village des environs, il n'est pas rare que l'Ajoulotte soit amenée à soigner des connaissances de longue date. «C'est un avantage de bien connaître les situations familiales.»

Des expériences diverses

Andrée-Anne Comment a eu la chance d'appréhender plusieurs environnements professionnels et enrichir ainsi son expérience du métier. Après ses études au CHUV (Centre hospitalier universitaire vaudois) à Lausanne, la fraîchement diplômée retourne en 1987 dans son Jura natal pour faire ses premières gammes à l'Hôpital de Porrentruy. A la naissance de son premier garçon en 1990, la jeune maman décide de faire une pause d'un an avant de reprendre comme assistante médicale dans un cabinet médical de Chevenez. Un travail à temps partiel bienvenu au vu de l'arrivée de son deuxième enfant en 1993. Puis, pour prêter main forte à l'organisation d'Aide et soins à domicile de la région, l'infirmière commence par effectuer quelques heures par semaine en parallèle de son emploi en cabinet, avant d'être engagée définitivement à 50%. «Je suis ravie d'avoir pris part à l'aventure de l'organisation car j'adhère complètement à sa philosophie des soins. Selon Andrée-Anne Comment, l'approche à domicile est différente que celle en cabinet ou à l'hôpital. «Outre

le fait que nous sommes souvent seuls à prendre les décisions dans les cas d'urgence, il est nécessaire d'avoir une vision globale. Nous devons non seulement apporter les soins nécessaires mais aussi faire attention que la personne se sente bien, que le chauffage fonctionne, que le

frigo soit rempli. En outre, j'essaie toujours de prendre le temps nécessaire pour échanger. Le contact humain est à mes yeux capital.»

Une profession en évolution

Le virage informatique est un des grands changements formateurs que l'infirmière a pu observer ces dernières années. «Le dossier informatisé des soins a révolutionné notre quotidien professionnel», souligne l'infirmière. Alors qu'auparavant, les transmissions des prises en charge se faisaient oralement, une tablette accompagne désormais les infirmiers dans leurs déplacements. Introduction en direct des données d'évaluation, formulation des diagnostics infirmiers, élaboration des plans d'intervention des soins, les actions engendrées par le numérique sont nombreuses. Autre mutation de taille, la pression des assurances maladie qui s'est accentuée au fil du temps. «Nous sommes tenus de tout justifier, peu de place est laissée à la gestion de l'imprévu qui est tout de même fréquent dans notre quotidien. J'ai parfois du mal à devoir rendre des comptes à ce point.»

Un moment fort

Pendant toute sa carrière, ô combien d'expériences inédites et fortes Andrée-Anne Comment a vécues. Toutefois un souvenir ému, en particulier, lui revient en mémoire. «Ce n'est pas forcément une histoire très positive, nous avertit-elle, mais c'est un moment marquant. Il y a une dizaine d'années, je venais d'apprendre que mon beau-père était décédé alors que j'étais justement en train de tenir la main d'une femme en fin de vie. Je pleurais ma peine, son mari épanchait la sienne. Ce fut un instant fort en émotion. Nous vivions une situation similaire qui nous a permis d'échanger sur le moment.»



Andrée-Anne Comment, infirmière à la Fondation pour l'Aide et soins à domicile dans le Jura ne fait pas ce métier juste pour gagner sa vie. «Je suis infirmière tout le temps, cela fait partie de ma conception de vie.»

«Je suis infirmière tout le temps, cela fait partie de ma conception de vie.»

Andrée-Anne Comment

Un professionnalisme dès la première heure

A 58 ans, Yvette Würsch travaille comme assistante de direction à Aide et soins à domicile (ASD) de Nidwald qui compte 170 collaborateurs. Au cours de ces 25 dernières années, elle a contribué activement à son développement. Au regard de cette période, elle remercie particulièrement tous les collaborateurs.

«Ma carrière à Aide et soins à domicile a débuté dans la rue», explique Yvette Würsch. Alors qu'elle fait les courses avec ses trois enfants – le plus jeune étant encore dans sa poussette – elle aborde la présidente des soins ambulatoires du canton de Nidwald de l'époque. «Cela ne s'appelait pas encore Aide et soins à domicile, souligne notre interlocutrice. Le secteur des soins infirmiers était déjà regroupé au niveau cantonal sous cette appellation en 1981 alors que l'économie domestique était organisée dans chaque commune de manière autonome sous le terme d'«aide familiale/aide-ménagère». Mais revenons à ce jour qui, il y a un quart de siècle, a marqué la vie d'Yvette Würsch. «Je connaissais un peu la présidente car j'avais gardé une fois ses enfants. Dès lors, quand elle m'a demandé si j'avais le temps et l'envie de prendre en charge

la comptabilité et l'administration des soins ambulatoires – en résumé, toute la paperasserie –, j'ai accepté avec plaisir!» Un obstacle toutefois est à surmonter. Pour remplir cette fonction, Yvette Würsch doit d'abord intégrer le Comité avec la casquette de caissière.

Selon les statuts, ce Comité est composé d'un membre de chacune des organisations fondatrices, à savoir la Medical Society, l'Eglise catholique et réformée ainsi que l'Association des samaritains à laquelle elle adhère sans plus attendre. «Je suis devenue ainsi éligible», sourit cette habitante de Buochs, visiblement amusée par cette démarche. A l'époque, Yvette Würsch effectue une partie

de son travail à domicile mais quand il est question de facturation, elle rend visite à ses collègues infirmières aux bureaux de l'antenne locale. «Sur un coin de table de cuisine, nous liquidions factures et paperasserie, se souvient-elle. Certains désapprouvaient notre manque de professionnalisme. Ces reproches me dérangeaient car, malgré le coin de table sur lequel nous travaillions, nous avions déjà acquis un haut niveau de compétence et ne nous contentions pas d'établir les factures au petit bonheur la chance.»

Une réputation immuable

De nombreux événements ont marqué les 25 ans de carrière d'Yvette Würsch à ASD. Notamment, en 1998 quand l'opérationnel a été séparé du stratégique. Une autre étape importante a été la fin de la garantie de déficit en faveur d'une organisation qui réfléchit en termes économiques au moyen de négociations tarifaires avec les cantons et les communes. «Mon intégration dans le centre d'ADS sur le site de l'hôpital cantonal a également été un fait marquant. A maintes reprises, il a fallu faire preuve d'adaptation.» Même si ASD a connu beaucoup de changements, Yvette Würsch estime toutefois que trois éléments demeurent inchangés depuis 25 ans. En premier lieu, cette maman de trois enfants retient la flexibilité que l'association est en mesure d'offrir. «Ce constat était valable hier et l'est encore aujourd'hui, précise-t-elle. Il y a quelques années, quand mes enfants étaient encore petits, c'était une chance de pouvoir répartir mon temps comme je le souhaitais. Je pouvais exécuter passablement de tâches depuis chez moi et concilier ainsi facilement activité professionnelle et vie de famille.» Autre fait immuable, selon l'assistante de direction: la «coolidude» des collaborateurs. «Non seulement ce sont des personnes dynamiques qui aiment la vie de famille mais qui sont aussi prêtes à s'impliquer pleinement même à temps partiel. Prenons l'exemple de la numérisation: C'est formidable de voir comment les collaborateurs, en particulier les plus âgés, ont surmonté le seuil d'inhibition et ont courageusement relevé les défis du numérique», s'enthousiasme-t-elle. Enfin, selon Yvette Würsch, ASD jouit d'une excellente réputation depuis 25 ans. «Quand je dis que je travaille pour l'association, les réactions sont toujours très positives!» Le renouvellement permanent dû aux diverses évolutions d'ASD a été un défi pour Yvette Würsch mais aussi une opportunité. «Œuvrer pour ASD n'a jamais été banal, explique-t-elle. Ce métier a toujours exigé de la flexibilité mais offre en même temps de la diversité. J'ai pu accompagner et contribuer personnellement aux différentes phases de développement d'ASD et ai ainsi eu l'opportunité de progresser à mesure que l'association se développait.



Yvette Würsch estime que la flexibilité d'Aide et soins à domicile est remarquable tant en terme d'organisation du travail que d'innovation.

Un traîneau en cadeau

En poste depuis 25 ans à Aide et soins à domicile de Wängi dans le canton de Thurgovie, Susanne Schwager est active aussi bien dans les soins que dans l'administration.

Même si initialement Susanne Schwager a suivi des études d'infirmière, c'est la formation continue qui a en grande partie guidé sa vie professionnelle. En 2015, elle se perfectionne en suivant des cours pour devenir responsable d'équipe dans les organisations de santé. Une formation qui lui permet d'accéder au poste de cheffe de groupe pour les soins et l'économie domestique d'Aide et soins à domicile. En outre, dans le canton de Thurgovie, l'association dispense à l'ensemble de ses collaborateurs de tout secteur confondu un cours de base sur les soins palliatifs. «Nous devons tous le suivre, souligne notre interlocutrice. Ces notions de base nous permettent d'être préparé à affronter ce thème car on y est confronté tôt ou tard dans notre carrière.»

A 62 ans, cette maman de cinq enfants vit dans une ferme à Wängi avec son mari. Jusqu'à son quatrième enfant, Susanne Schwager a d'abord travaillé à la maternité de l'hôpital cantonal de Frauenfeld. Puis, lorsque l'antenne d'Aide et soins à domicile de Wängi est en quête d'un nouveau membre pour son Comité, il y a 25 ans, Susanne Schwager se présente aux élections. «C'est par mon activité au sein du Comité que je suis arrivée à Aide et soins à domicile. Si aujourd'hui, l'équipe compte 17 collaborateurs, à ses débuts, elle était composée seulement de trois personnes et de deux aides-familiales, se souvient-elle. C'était un tout petit bureau; pour chaque quart d'heure de soin passé au domicile d'un client, on écrivait juste une ligne sur une feuille de papier et lorsque le bip sonnait, on se précipitait au bureau pour écouter le message. Nos outils étaient très simples mais les traitements que nous produisions étaient à la hauteur de ceux d'aujourd'hui.»

Travail et vie de famille

A 80 %, Susanne Schwager partage son temps entre administration et soins. Toute la paperasse et les questions administratives sont traitées au bureau. En contact avec les assurances maladies et les cabinets médicaux, elle est aussi en charge des collaborateurs. «Dans le cadre de cette fonction, je procède à leur évaluation ou gère l'accueil des nouveaux arrivants.» Œuvrer pour une telle organisation

a toujours permis à Susanne Schwager de concilier au mieux travail et vie de famille. «Selon le contexte familial, j'ai pu soit augmenter soit réduire mon taux d'activité. C'était une sacrée chance!» concède-t-elle. Dans trois ans, notre interlocutrice attendra l'âge de la retraite. «Je pourrais bien sûr arrêter plus tôt mais tant que j'ai l'énergie et suis en bonne santé, je continue! Surtout dans des moments difficiles comme maintenant. Dans ce contexte de crise sanitaire, j'ai le sentiment que l'expérience des collaborateurs plus âgés est vraiment primordiale», souligne-

t-elle. Susanne Schwager aime ce qu'elle fait. La croissance et la numérisation ont contribué au fait qu'elle ne s'est jamais ennuyée. «L'ambiance particulièrement conviviale et l'équipe formidable sont sans aucun doute les raisons de ma longévité au sein de l'organisation.» Quand elle cogite trop

au sujet du sort de certains de ses clients, elle sort se promener au grand air. «C'est la meilleure façon de déconnecter!» Sa plus belle expérience? «Il y a quelques années, je me suis occupé d'une femme. Son mari était tellement reconnaissant qu'il m'avait fabriqué un petit traîneau en bois en guise de remerciement. C'est un joli souvenir.»

«J'ai le sentiment que l'expérience des collaborateurs plus âgés est vraiment nécessaire dans ce contexte de crise sanitaire.»

Susanne Schwager



L'entente avec son équipe est l'une des principales raisons de sa fidélité depuis 25 ans à Aide et soins à domicile de Wängi en Thurgovie.

Renouvellement complet: le réseau MediData remplace MediPort

En Suisse, presque la totalité des décomptes de prestations numériques est transmise via MediData. Afin de pouvoir répondre aux exigences croissantes en matière de capacité, de sécurité et de confort, MediData a conçu une nouvelle plateforme particulièrement performante: le «réseau MediData».

Ce qui débuta il y a 26 ans avec la transmission des premières factures via les réseaux d'IBM et Swisscom s'est métamorphosé en véritable épine dorsale du domaine numérique de la santé publique suisse. Aujourd'hui, MediData est la plus importante plateforme pour le décompte des prestations numériques: 85% de l'ensemble des factures envoyées par voie numérique transitent via MediData. 100% des assureurs-maladie etc., et plus de 11 000 médecins sont affiliés à MediData.

MediData a enclenché une modernisation d'envergure et conçu une nouvelle plateforme baptisée «réseau MediData». Elle offre davantage de confort aux utilisateurs, est à l'avant-garde du progrès en matière de tech-

nique de sécurité et intègre des services supplémentaires en plus du décompte de prestations. L'élément central du nouveau réseau MediData est la «MediData Box».

Notre client l'a formulé comme suit dans une interview:

Depuis que nous envoyons nos factures par voie électronique aux assurances via MediData, nous recevons les paiements dans les 10 jours. Avec la facturation papier, cela prenait parfois dix semaines et coûtait plusieurs centaines de francs par mois. Le passage au réseau MediData a été rapide et facile. Avec la MediData Box, la maintenance est moins compliquée et moins coûteuse.

«L'ancienne» plateforme MediPort est encore active. Fin mars 2021, les logiciels

de cabinet devraient être capables d'effectuer les échanges de données via le réseau MediData.

Les inscriptions à MediPort ne sont possibles que jusqu'à la fin janvier 2021. MediPort sera définitivement déconnecté fin octobre 2021. Un chapitre s'achève – un nouveau débute.

Votre fournisseur de logiciel a-t-il déjà adapté l'interface MediData? Avez-vous besoin d'aide pour le passage au nouveau réseau? N'hésitez pas à contacter MediData par téléphone au 041 368 23 23.

MediData

„Grâce à MediData, nos factures sont payées beaucoup plus rapidement **et nous économisons chaque mois des centaines de francs lors de l'envoi des factures.**“

Souhaitez-vous continuer de transmettre vos décomptes de prestations par voie électronique?

Alors passez dès maintenant de MediPort au nouveau réseau MediData et profitez de nombreux avantages!



Changez et utilisez gratuitement MediData jusqu'au 31.10.21!

* A partir du 1.11.2021 CHF 5.- par mois

MediData

Pour une évolution saine.

www.medidata.ch

Sudoku

b		1	2	4	3	9		6
	3			1			7	5
4	9		5			1	3	
2			3	9	8			1
	5		c	7		8		a
9					2		4	
		4	9	2				8
8			7		d			1
3	1	5	4					9 7

Envoyez-nous la solution par e-mail:

Magazine ASD, Concours Effingerstrasse 33, 3008 Berne concours@magazineasd.ch

Délai pour les envois: 16 décembre 2020

Peuvent participer tous les lecteurs du Magazine ASD, à l'exception des collaborateurs d'Aide et soins à domicile Suisse et leurs familles. Les gagnants qui auront été tirés au sort seront informés. Aucune correspondance ne sera échangée à ce sujet. La voie judiciaire est exclue.

Impressum

Editeur

Aide et soins à domicile Suisse
Effingerstrasse 33, 3008 Berne
Tél. +41 31 381 22 81
admin@spitex.ch, www.spitex.ch

Rédaction

Magazine Aide et Soins à Domicile, Effingerstrasse 33, 3008 Berne; Tél. +41 31 370 17 59, redaction@magazineasd.ch; www.magazineasd.ch
ISSN 2296-6994

Parution

6 x par an en print et en version numérique

Délai pour les annonces

18 novembre 2020 (édition 6/2020)

Tirage total 6700 exemplaires

1950 exemplaires en français
4350 exemplaires en allemand
400 exemplaires en italien (annexe)

Abonnements

Service abonnements Magazine ASD
Industriestrasse 37, 3178 Bösingen
Tél. 031 740 97 87, abo@spitexmagazin.ch

Rédaction

Kathrin Morf, responsable de la rédaction (KM),
Anne Vallelian (AV), Madeline Monney (MM),
Anemarie Fischer (FI), Christa Lanzicher (CL),
Stefano Motta (SM), Nicole Herrmann (NH)

Ont collaboré à ce numéro

Pia Neuenschwander (photos), Beatrix Bächtold,
Karim Meier, Alain Berset

Corrections

Ilse-Helen Rimoldi

Traductions

Anne Vallelian, Françoise Taillens

Annonces

Stutz Medien AG
Christine Thaddey, Directrice de la maison d'édition
Einsiedlerstrasse 29, 8820 Wädenswil
Tél. +41 44 783 99 11, Mobile +41 79 653 54 83
christine.thaddey@stutz-medien.ch
www.stutz-medien.ch

Conception visuelle / Mise en page

POMCANYS Marketing AG, Zurich
www.pomcanys.ch

Impression

Stutz Medien AG, Wädenswil
www.stutz-medien.ch

imprimé en suisse

Les partenaires premium d'Aide et soins à domicile Suisse

Cosanum, le logisticien au service de la santé pour l'aide et les soins à domicile

Neuroth, le partenaire d'Aide et soins à domicile pour les protections et appareils auditifs

L'utilisation et la reproduction des articles sont soumis à une autorisation de la rédaction.

Jouez et envoyez-nous la solution!

1 machine à café Delizio Una pure White
offert par iba est à gagner!



iba
Bureau et plus

2014: le premier magazine ASD

Le Magazine Aide et Soins à Domicile (ASD) ne célèbre pas ses 25 ans comme ASD Suisse: malgré plusieurs tentatives depuis la fondation d'ASD Suisse, il est publié seulement à partir de 2014. Il paraît six fois par an et dévoile de nombreuses nouvelles, des portraits passionnants et des reportages sur les projets et les défis de l'univers d'ASD – la Romandie est toujours intégrée. L'image montre la toute première couverture du Magazine ASD, publié en allemand et en français; avec un supplément italien. Le magazine est désormais également disponible sur Facebook et sur une application. Pour en savoir plus et pour s'abonner (prix spécial pour les collaborateurs d'ASD):

www.aide-soins-domicile.ch/Publications/Magazine-ASD.





NOUVEAU
Noisette



BECAUSE WE CARE. RESOURCE® ULTRA.

Les suppléments nutritifs oraux sont un soutien essentiel à la gestion des situations de dénutrition liées à la maladie.

RESOURCE® ULTRA contribue à une thérapie nutritionnelle efficace grâce à

- une très haute teneur en protéines (28 g*)
- une excellente qualité de protéines: haute teneur en leucine
- une haute teneur énergétique (450 kcal*)

RESOURCE® ULTRA – particulièrement bien accepté grâce à une gamme de cinq saveurs proposées en deux contenances (125 ml et 200 ml). www.nestlehealthscience.ch

RESOURCE® ULTRA est un aliment diététique destiné à des fins médicales spéciales.
*par bouteille de 200 ml